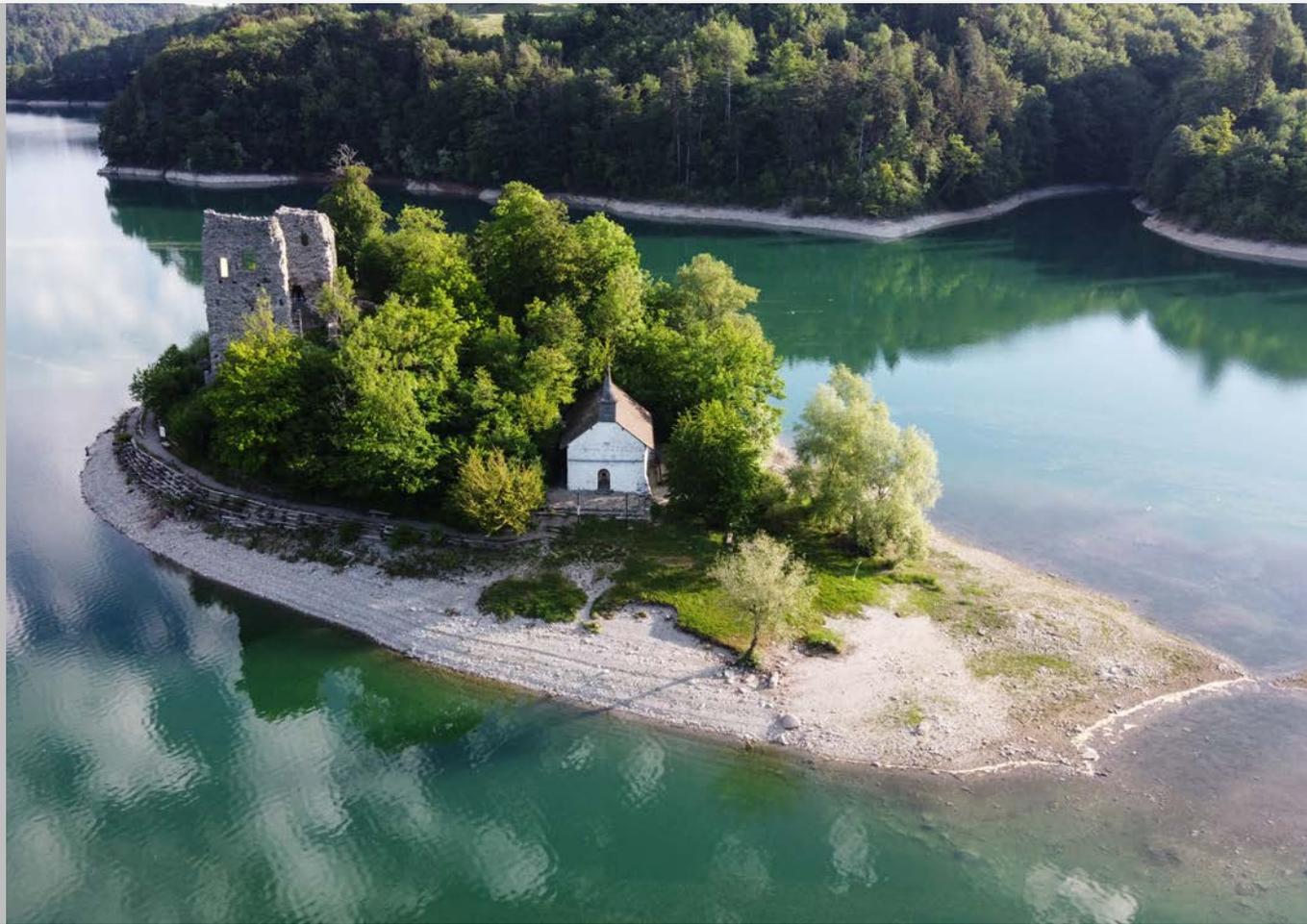


Rapport de développement durable 2022





Rapports de la BCF

Rapport de gestion

Le Rapport de gestion (RG) comprend le bilan, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie, l'état des capitaux propres et l'annexe aux comptes annuels ; il présente la situation économique de la banque de manière fiable. Il livre en outre des informations sur la structure de l'entreprise, les activités, la gouvernance, la rémunération de la Direction générale de même que la gestion des risques.

Rapport de développement durable

La Banque Cantonale de Fribourg (BCF) publie, en cette année 2023, la deuxième édition de son Rapport de développement durable (RDD). Il contient des informations sur les objectifs et sur les activités de la BCF sous l'angle du développement durable ainsi que sur son empreinte écologique. Il donne, conjointement avec le Rapport de gestion, une image globale des dimensions financière, sociale et écologique des activités de la banque.

Le format du rapport a changé pour cette nouvelle édition et, en parallèle, la BCF a également mis en ligne un microsite qui souligne les points importants de ce RDD et qui renforce la transparence des activités de la banque.

Dans ce rapport et sur le microsite, la BCF aborde tous les principaux thèmes en rapport avec le développement durable. Les normes de la GRI (*Global Reporting Initiative*) – l'organisme international indépendant de normalisation concernant la performance en développement durable – et le « Supplément sur le secteur des services financiers » servent de lignes directrices à ce rapport. La GRI définit les exigences et les lignes directrices pour la déclaration annuelle des activités d'une organisation en matière de développement durable, afin d'assurer la transparence et la responsabilité sociale et environnementale des organisations.

Cette deuxième édition introduit également deux avancées significatives de la BCF dans le domaine ESG. Grâce notamment à un partenariat avec MSCI, la BCF est en mesure de fournir aux clientes et aux clients qui le souhaitent un rapport sur la durabilité d'un portefeuille de placements. De plus, la société MSCI assigne également un rating de durabilité à tous les fonds de la gamme BCF/FKB.

En tant que membre de l'Association suisse des banquiers (ASB), la BCF s'est également engagée, en 2022, à appliquer les Directives pour les prestataires de services financiers relatives à l'intégration des préférences ESG et des risques ESG dans le conseil en placement et la gestion de fortune à l'issue des délais transitoires en vigueur. Elle appliquera également les Directives pour les fournisseurs d'hypothèques relatives à l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments.



Sommaire

Message des Présidents	7
-------------------------------	----------

Approche durable	8
-------------------------	----------

Vision de la BCF à long terme	8
-------------------------------	---

Charte de développement durable	9
---------------------------------	---

Objectifs de développement durable	10
------------------------------------	----

Développement durable : points forts	12
--------------------------------------	----

Banque primée	13
---------------	----

Gouvernance ESG à la BCF	14
---------------------------------	-----------

Gestion du développement durable	16
----------------------------------	----

Principaux thèmes	20
--------------------------	-----------

Produits et prestations durables	21
---	-----------

Pratiques de vente responsables	21
---------------------------------	----

Satisfaction de la clientèle	21
------------------------------	----

Placements : investissements responsables	22
---	----

Sensibiliser les collaboratrices et les collaborateurs	23
--	----

Prestations transparentes	23
---------------------------	----

Crédits : critères sociaux et environnementaux	24
--	----

Objectifs 2022-2026	25
---------------------	----

La BCF en tant qu'employeur	26
------------------------------------	-----------

Politique salariale raisonnable, égalité, diversité, flexibilité	27
--	----

Santé et équilibre vie privée / vie professionnelle	28
---	----

Formation initiale et continue	29
--------------------------------	----

Responsabilité en tant qu'employeur et gestion des changements	30
--	----

Caisse de pension saine	30
-------------------------	----

Objectifs 2022-2026	30
---------------------	----

Engagement social	32
--------------------------	-----------

Plus-value pour la société	32
----------------------------	----

Partenariats durables	32
-----------------------	----

Sensibilisation aux questions financières	33
---	----

Compétence financière des jeunes	33
----------------------------------	----

Engagement économique	34
-----------------------	----

Formule gagnante pour le canton	34
---------------------------------	----

Accès aux prestations de services financiers	34
--	----

Approvisionnement régional à caractère durable	34
--	----

Objectifs 2022-2026	34
---------------------	----

Écologie d'entreprise et protection du climat	36
--	-----------

Conséquences du changement climatique	36
---------------------------------------	----

Consommation des ressources et émissions	36
--	----

Objectifs 2022-2026	37
---------------------	----

Chiffres-clés relatifs au développement durable	40
--	-----------



Daniel Wenger - Alex Geissbühler

**La BCF appliquera les Directives
pour les fournisseurs d'hypothèques
relatives à l'amélioration de l'efficacité
énergétique des bâtiments**

Message des Présidents

Le développement durable: partie intégrante de la politique d'affaires

Chère lectrice, cher lecteur,

Nous sommes heureux de partager avec vous ce deuxième Rapport de développement durable (RDD) de la Banque Cantonale de Fribourg. La publication de la première édition, l'année dernière, a été très bien accueillie et nous nous réjouissons de pouvoir souligner nos avancées dans ce RDD 2022. En le publiant, nous améliorons la transparence de nos activités tout en soulignant l'attention que nous accordons au développement durable.

Soucieuse depuis toujours d'inscrire son action dans le long terme, la BCF a un ADN durable, qui s'exprime notamment dans sa Charte de développement durable. Notre banque est parfaitement équipée pour contribuer aux Objectifs du Développement Durable de l'Agenda 2030 (ODD), adopté à l'automne 2015 par les Nations Unies. Ce rapport RDD annuel est un outil important pour motiver nos équipes à progresser vers plus de durabilité.

En 2022, la BCF a continué à jouer son rôle de soutien et de moteur de l'économie dans le canton de Fribourg et dans les régions limitrophes. La banque a connu un développement réjouissant en gardant toujours à l'esprit l'importance de pratiques commerciales équitables, de canaux de distribution proches de la clientèle et d'une politique de vente responsable.

Durant l'année 2022, plusieurs pas importants ont été réalisés pour plus de durabilité. Notre banque est désormais en mesure de fournir, à la demande d'une cliente ou d'un client, un rapport sur la durabilité d'un portefeuille de placements. Un rating de durabilité a également été assigné à tous les fonds de la gamme BCF/FKB.

La BCF s'est également engagée, en 2022, à appliquer les Directives de l'Association suisse des banquiers pour les prestataires de services financiers relatives à l'intégration des préférences ESG et des risques ESG dans le conseil en placement et la gestion de fortune. Elle appliquera également les Directives pour les fournisseurs d'hypothèques relatives à l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments.

D'autres mesures ont contribué à nos objectifs: nous avons décidé de ne proposer à la clientèle que de l'or Fairtrade ou traçable. Nous avons adopté un plan de mobilité pour nos collaboratrices et nos collaborateurs. De nombreux travaux ont été entrepris dans notre siège de Fribourg et dans nos succursales pour améliorer l'efficacité énergétique de nos bâtiments.

La volonté de la BCF de s'inscrire dans le long terme et d'apporter sa contribution aux objectifs des Nations Unies en termes de durabilité a un impact sur les activités et sur l'état d'esprit de nos collaboratrices et de nos collaborateurs. L'engagement ESG est l'une de nos quatre valeurs de référence, avec la confiance, la compétence et l'efficacité.

Notre banque est un partenaire fiable pour sa clientèle, ses partenaires, ses collaboratrices et ses collaborateurs. Nous allons bien sûr poursuivre dans cette direction, en continuant à placer les relations humaines au cœur de notre action.

Notre engagement dans cette voie durable assure notre succès dans le présent et dans l'avenir.

Nous vous remercions de la confiance que vous accordez à notre établissement.



Alex Geissbühler
Président du
Conseil d'administration



Daniel Wenger
Président de la
Direction générale

Approche durable

Vision de la BCF à long terme

La BCF s'engage depuis des années en faveur d'un développement durable. Cette orientation fait partie intégrante de la stratégie de la banque. Les principes de gouvernance de l'entreprise garantissent pour leur part une gestion d'entreprise durable.

Effets de l'activité commerciale

La BCF contribue largement au développement autonome du canton de Fribourg et renforce l'économie de sa zone d'activité. Dans le canton de Fribourg, une PME sur deux et un tiers des citoyennes et des citoyens entretiennent une relation bancaire avec la BCF. En tant que banque universelle, celle-ci effectue toutes les opérations bancaires usuelles et soutient le canton ainsi que les communes dans l'accomplissement de leurs missions.

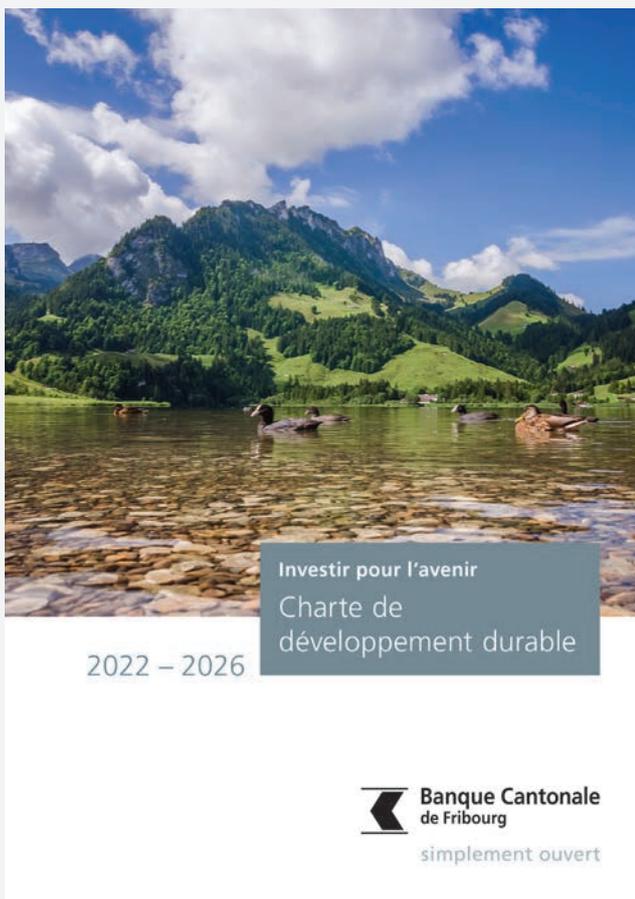
La BCF assume ses responsabilités économiques, sociales et écologiques et s'emploie à améliorer continuellement ses performances en matière de développement durable. La banque met l'accent sur une approche à caractère durable dans la région, s'engage en faveur de projets culturels et sociaux et soutient les actions écologiques, dans sa propre entreprise comme auprès de sa clientèle. La BCF est un important pourvoyeur de places de travail et d'apprentissage et fait, dans la mesure du possible, appel à des fournisseurs se trouvant dans son propre rayon d'activité. Elle est fortement ancrée dans sa zone d'activité.

Dans sa gestion des risques, la BCF évalue les risques environnementaux et sociétaux ainsi que leurs effets sur la banque et sur la marche de ses affaires.

La stratégie de la BCF est axée sur le succès à long terme : la banque table sur la création d'une plus-value durable en lieu et place d'une maximisation des bénéfices à court terme. Dans le cadre de sa stratégie, elle met tout en œuvre pour que sa clientèle puisse également compter sur elle à l'avenir, en sa qualité de prestataire de services financiers de premier plan. Elle a défini plusieurs objectifs en ce sens. La politique d'affaires est menée de manière responsable et vise à maintenir, pour le canton, une banque indépendante et performante, active dans toutes les régions.

La stratégie définie par la Direction générale en partenariat avec le Conseil d'administration constitue la base de la politique commerciale et du positionnement de la BCF dans les domaines économiques, écologiques et sociaux.

Dans le canton de Fribourg, une PME sur deux et un tiers des citoyennes et des citoyens entretiennent une relation bancaire avec la BCF



Charte de développement durable

La Direction générale assume la responsabilité opérationnelle des mesures économiques, sociales et écologiques. Dans la Charte de développement durable, elle définit ses objectifs spécifiques. Elle évalue leur réalisation, engage des mesures subséquentes et veille à une présentation transparente des performances de la banque en matière de développement durable.

La Charte de développement durable 2022-2026, fruit de plusieurs années d'évolution, comprend des principes et des objectifs ayant trait aux produits et aux prestations, à la responsabilité de la banque vis-à-vis de ses collaboratrices, de ses collaborateurs et de la société ainsi qu'à l'écologie. Elle indique également comment la BCF contribue aux Objectifs de Développement Durable (ODD).

Objectif: une plus-value durable



www.bcf.ch/notre-engagement

Objectifs de développement durable

Les objectifs de développement durable forment la clé de voûte de l'Agenda 2030, adopté à l'automne 2015 par les Nations Unies. Ils définissent les jalons sociaux, économiques et écologiques à atteindre d'ici 2030. Les entreprises peuvent contribuer de manière décisive à l'Agenda 2030. Consciente de ses responsabilités, la BCF a créé les bases nécessaires pour aligner davantage sa gestion du développement durable et son cœur de métier sur les ODD.

Priorisation des ODD

La BCF adhère aux 17 ODD, les considérant tous d'une importance capitale pour la promotion d'un développement durable dans le monde.

Soucieux de cibler les actions de la BCF dans ce domaine, le groupe de travail ESG a déterminé les ODD sur lesquels le modèle d'affaires de la BCF pouvait exercer une réelle influence.

La BCF met l'accent sur 8 ODD : Bonne santé et bien-être (3), Éducation de qualité (4), Égalité entre les sexes (5), Énergie propre et d'un coût abordable (7), Travail décent et croissance économique (8), Industrie, innovation et infrastructure (9), Consommation et productions responsables (12) et Mesures relatives à la lutte contre le réchauffement climatique (13).

Dans le présent Rapport de développement durable, la BCF met en lumière sa contribution aux ODD. Elle a également défini, dans sa Charte de développement durable 2022-2026, des objectifs dont la réalisation permettra de contribuer davantage aux ODD.

ODD sur lesquels la BCF a la plus forte influence



Notre contribution aux ODD

ODD	Description	Objectifs de la BCF
 <p>3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE</p>	Permettre à toutes et tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de toutes et tous, à tout âge.	<ul style="list-style-type: none"> - Défendre les droits des collaboratrices et des collaborateurs, promouvoir la sécurité et la santé sur le lieu de travail et assurer la protection de toutes les collaboratrices et de tous les collaborateurs. - Mettre en place des processus avec des dispositifs d'assistance dédiés en cas de problèmes (La Clinique du travail). - Soutenir la vie associative, sportive et culturelle cantonale.
 <p>4 ÉDUCATION DE QUALITÉ</p>	Assurer l'accès de toutes et tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie.	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer, en tant que banque formatrice, un accès à une formation de qualité pour améliorer le niveau de qualification des jeunes et les sensibiliser au thème du développement durable. - Investir dans le développement professionnel de nos collaboratrices et de nos collaborateurs et améliorer leur employabilité grâce à nos offres de formation continue.
 <p>5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES</p>	Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et toutes les filles.	<ul style="list-style-type: none"> - Proposer des modèles de travail et des horaires flexibles, en encourageant le temps partiel à tous les échelons hiérarchiques, en favorisant l'égalité des chances lors de l'attribution de rôles de conduite, en relevant de manière ciblée la part des femmes parmi les cadres et en garantissant l'égalité des salaires, pour contribuer à l'égalité de traitement entre hommes et femmes et à l'augmentation du taux d'activité de ces dernières.
 <p>7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE</p>	Garantir l'accès de toutes et de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable.	<ul style="list-style-type: none"> - Proposer différents produits durables : <ul style="list-style-type: none"> - Hypothèque ÉCO - Hypothèque ÉCO rénovation ; - Mettre en place une offre de placement durable (ESG). - Acheter de l'électricité provenant exclusivement de sources d'énergie renouvelable. - Certifier nos services en ligne ISO 14044. - Améliorer constamment notre efficacité énergétique (Climat Services).
 <p>8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE</p>	Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le pleinemploi productif et un travail décent pour toutes et tous.	<ul style="list-style-type: none"> - Être un partenaire privilégié des entreprises et des particuliers dans le canton. - Contribuer à la croissance de notre espace économique, grâce à notre approvisionnement régional et à la promotion des PME. - Proposer aux PME des prestations dans les domaines des finances et du conseil ainsi que divers autres services (création d'entreprise, financement de la croissance, règlement de la succession) pour contribuer à la productivité et à l'innovation dans notre zone d'activité. - Offrir un accès non discriminatoire à nos prestations de services financiers. - Offrir un réseau bancaire adapté. - Améliorer l'accès aux produits et aux services à travers les canaux digitaux. - Mettre en place et élargir la gamme de produits à caractère durable. - Accompagner la clientèle tout au long de sa vie. - Garantir à toutes les femmes et à tous les hommes, y compris les jeunes et les personnes en situation de handicap, un travail décent et un salaire égal pour un travail de valeur égale.
 <p>9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE</p>	Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et à toutes et encourager l'innovation.	<ul style="list-style-type: none"> - Compenser les émissions de gaz à effet de serre par une certification locale au profit de projets durables (Carbon Fri). - Encourager l'innovation en identifiant les entreprises se distinguant dans la durabilité. - Automatiser et simplifier les processus pour notre clientèle.
 <p>12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES</p>	Établir des modes de consommation et de production durables.	<ul style="list-style-type: none"> - Faire en sorte que toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs disposent des informations et connaissances nécessaires au développement durable. - Tenir compte de critères écologiques et sociaux dans nos pratiques d'achat et communiquer de manière transparente notre performance en matière de développement durable pour contribuer à une prise de conscience écologique. - Favoriser, grâce à des campagnes et à des manifestations ciblées, le dialogue sur la consommation responsable.
 <p>13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES</p>	Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions.	<ul style="list-style-type: none"> - Réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) causées par nos activités. - Améliorer l'efficacité énergétique de nos immeubles, réduire la consommation des ressources, diminuer les déchets liés aux activités commerciales. - Utiliser de l'électricité provenant exclusivement de sources d'énergie renouvelables. - Mettre en place une politique de crédit tenant aussi compte des projets respectueux du climat.

Développement durable : points forts



Placements responsables

En tant que membre de l'Association suisse des banquiers (ASB), la BCF s'engage à appliquer les Directives pour les prestataires de services financiers relatives à l'intégration des préférences ESG et des risques ESG dans le conseil en placement et la gestion de fortune à l'issue des délais transitoires en vigueur (cf. p. 22).



Formation

En 2022, 19 apprenties et apprentis et 5 stagiaires étaient employé-e-s à la BCF. 450 des 489 collaboratrices et collaborateurs participaient au programme de formation interne. En misant sur la formation continue de ses collaboratrices et de ses collaborateurs, la banque assure un niveau élevé de compétence et de professionnalisme (cf. p. 29).



Financement de l'efficacité énergétique

La BCF propose depuis 2021 les produits « Hypothèque Éco » et « Hypothèque Éco Rénovation » pour encourager le respect de normes énergétiques exigeantes (cf. p. 24). En tant que membre de l'Association suisse des banquiers (ASB), la BCF s'est engagée à appliquer les Directives pour les fournisseurs d'hypothèques relatives à l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments.



Protection de l'environnement

La BCF compense ses émissions de CO₂ dans son propre espace économique au travers de la Fondation Carbon Fri dont elle est membre fondatrice. Elle contribue ainsi à la protection de l'environnement, de même qu'au maintien de l'emploi dans la région (cf. p. 36).



Égalité

La BCF offre des modèles et des horaires de travail modernes et flexibles. Les postes sont mis au concours tant à temps partiel qu'à plein temps. Le certificat « Fair-ON-Pay+ », confirmé en 2022, atteste que la BCF verse, pour un même travail, un salaire égal, indépendamment du genre (cf. p. 27).

Banque primée



Fair-ON-Pay+

La BCF a obtenu, en 2020, le certificat SGS « Fair-ON-Pay+ », qui la distingue en tant qu'employeur équitable et souligne son engagement durable en faveur de l'égalité salariale. Le certificat a été confirmé en 2022. Il atteste que la banque répond aux exigences de la nouvelle loi sur l'égalité entre femmes et hommes (LEg). C'est à cette conclusion qu'est arrivée Comp-ON SA, société experte et certifiée en matière d'analyse salariale.



Hydro

Depuis 2019, la BCF est certifiée Hydro par Groupe E SA. 100% de sa consommation d'énergie est renouvelable et provient d'ouvrages locaux suisses. Le choix d'un courant vert contribue à la préservation des ressources naturelles et représente un geste significatif en faveur de l'environnement.



CARBON FRI

Carbon Fri

La BCF remplit toutes les conditions requises à l'obtention du label Carbon Fri. Cette fondation locale entend favoriser une réduction des émissions de CO₂ par les entreprises fribourgeoises. Ce certificat atteste que le bilan CO₂ de la BCF a été établi par une organisation accréditée, garantissant la conformité à la norme ISO 14064-1 et attestant que la BCF dispose d'une politique climatique et d'une déclaration d'intention pour réduire les émissions de CO₂.



Prestations IT

100% des prestations sont externalisées auprès de Swisscom, qui a été élue, en 2020, entreprise la plus durable au monde dans le domaine des entreprises de la télécommunication par le magazine World Finance. www.swisscom.ch/fr/about/durabilite.html



Papier certifié FSC

100% du papier est FSC dont 80% provient déjà d'un papier recyclé. Grâce aux e-documents, la BCF offre à sa clientèle la possibilité de renoncer aux envois papier. En 2019, la BCF a remplacé ses quittances au guichet par une signature électronique, ce qui correspond à une économie de 2 millions de feuilles par année.

Gouvernance ESG à la BCF

Depuis sa création en 1892, la Banque Cantonale de Fribourg est au service des Fribourgeoises et des Fribourgeois. Elle est fière d'avoir contribué activement au développement du canton. Au fil des ans, la BCF a développé tous les services d'une banque universelle de proximité. Elle compte aujourd'hui une clientèle très diversifiée : particuliers, PME, grandes entreprises, administrations, institutions. À chacune et chacun, elle propose des solutions sur mesure. La BCF a son siège à Fribourg et compte 27 succursales, dont une en ligne.

La BCF peut compter sur les compétences, sur l'efficacité et sur la motivation de 489 collaboratrices et collaborateurs (403 emplois à temps complet).

La BCF est leader dans son canton avec un bilan affichant un total de 27,3 milliards de francs. Depuis une vingtaine d'années, ses capacités financières sont en progression. L'état de santé de la banque et les compétences de ses collaboratrices et de ses collaborateurs lui permettent de disposer d'atouts majeurs pour répondre aux défis de demain.

En s'appuyant sur une gestion d'entreprise efficace et durable, la BCF contribue au développement autonome du canton de Fribourg et à la préservation de ses ressources. Les principes de gouvernance d'entreprise de la BCF sont exposés dans le Rapport de gestion.

Transparence et dialogue avec les parties prenantes

Grâce à des échanges réguliers et approfondis avec ses parties prenantes, la BCF est en mesure d'identifier les exigences auxquelles elle doit répondre, d'observer les tendances et de définir des points forts et des potentiels d'amélioration. Par parties prenantes, la BCF entend tous les acteurs économiques qui jouent un rôle significatif dans la création de valeur ou dans les activités de la BCF.

Clientes et clients

Les rapports personnels avec les interlocutrices et les interlocuteurs de la banque ainsi que des contacts étroits dans tout son rayon d'activité sont des paramètres primordiaux.

L'intensité du suivi et la fréquence des contacts sont adaptées aux besoins de la clientèle et à l'ampleur de la relation client. Les clientes et les clients ont le choix entre différents canaux d'accès pour bénéficier de prestations.

La BCF organise des manifestations pour favoriser le dialogue avec ses parties prenantes régionales. Des études de marché ou de satisfaction concernant les services proposés sont effectuées régulièrement.

Collaboratrices et collaborateurs

Des enquêtes de satisfaction sont menées auprès des collaboratrices et des collaborateurs. La BCF dispose également d'un outil institutionnalisé de management des idées, qui permet aux collaboratrices et aux collaborateurs de suggérer des améliorations. La BCF les encourage ainsi à faire preuve d'un esprit d'entreprise et met en avant leur activité entrepreneuriale. Le Règlement du personnel de la BCF prévoit l'existence d'une Commission du personnel (COPE) qui défend les intérêts des collaboratrices et des collaborateurs face aux instances dirigeantes de la banque. Un règlement séparé régit cette Commission du personnel.

La manière dont la BCF implique ses collaboratrices et ses collaborateurs dans les processus de changement est décrite en page 30.

État de Fribourg

Un dialogue régulier et institutionnalisé est mené sur des thèmes économiques, écologiques et sociaux avec l'État de Fribourg.

Fournisseurs et partenaires

Les fournisseurs et les partenaires sont intégrés dans le cadre d'appels d'offres et de soumissions ou dans des organes institutionnalisés pour un échange et le pilotage du partenariat.

Communication

Les diverses autorités et les médias sont informés en premier lieu grâce aux communiqués de presse, aux publications et aux rapports réglementaires. En outre, les demandes peuvent être transmises à la banque via le service de presse. Toutes les informations à ce sujet figurent sur le site internet de la BCF¹.

¹ www.bcf.ch/medias

Normes de comportement

La BCF reconnaît les normes internationales en matière de droits de l'homme et s'identifie aux valeurs et aspirations qu'elles véhiculent. Les directives du personnel de la BCF réglementent la protection de l'intégrité des collaboratrices et des collaborateurs : ces dernières et ces derniers ne peuvent faire l'objet d'une discrimination directe ou indirecte. Les responsables doivent veiller, dans le cadre de leur domaine de compétence, à une ambiance propice au travail et libre de toute forme de harcèlement.

Pour signaler des atteintes à la personnalité ou des irrégularités telles que des infractions aux lois, aux réglementations et aux directives, les collaboratrices et les collaborateurs disposent de canaux internes.

Le Règlement du personnel et les directives du personnel font partie intégrante des contrats de travail. Ils incluent des règles de comportement ayant notamment trait à la corruption et au blanchiment d'argent. Les collaboratrices et les collaborateurs confirment par écrit avoir reçu ces directives et s'engagent à les respecter. Lors de la journée d'introduction des nouvelles collaboratrices et des nouveaux collaborateurs, ainsi qu'au cours de différentes formations, ces sujets sont abordés.

De manière plus générale, la BCF investit des moyens importants pour mener de manière efficace la lutte contre le blanchiment d'argent et contre le financement du terrorisme. Elle se conforme également aux exigences relatives à la fiscalité. Les clientes et les clients sont responsables du respect des dispositions légales et réglementaires leur étant applicables, lesquelles incluent, entre autres, l'obligation de déclaration fiscale et du paiement de l'impôt. Les clientes et les clients relèvent la banque de toute responsabilité à cet égard.

La BCF a mis en place des processus internes portant sur la surveillance des relations d'affaires et des transactions, ainsi que sur l'application des sanctions économiques. La BCF s'est en outre assurée d'une communication optimale entre les métiers du front et les spécialistes de la conformité, afin d'atteindre le plus efficacement possible ses objectifs en la matière.

Structure et autorité

Les modalités d'élection du Conseil d'administration et la durée des mandats de ses membres, ainsi que les compétences y relatives sont définies dans la Loi du 22 novembre 1988 sur la Banque Cantonale de Fribourg (LBCF). La composition du Conseil d'administration ainsi que la formation, le parcours professionnel et les autres mandats de ses membres et de son président ou de sa présidente sont publiés sur le site internet de la BCF, ainsi que dans le Rapport de gestion. Les compétences du Conseil d'administration sont définies et publiées, de même que les différents comités du Conseil d'administration, ainsi que leurs membres. Le processus pour la nomination et la sélection des membres de l'organe de gouvernance le plus élevé est défini et publié.

La stratégie est élaborée par la Direction générale en collaboration avec le Conseil d'administration. Elle est approuvée par le Conseil d'administration. Un séminaire annuel du Conseil d'administration est organisé afin d'approfondir des éléments clés du développement de la BCF. La stratégie en fait partie. Une autoévaluation de la performance de l'organe de gouvernance le plus élevé est effectuée chaque année.

Le Comité d'Audit et des Risques s'assure à intervalles réguliers de la maîtrise des risques. Les préoccupations majeures sont soumises à la Direction générale et au Conseil d'administration.

Les engagements économiques, environnementaux et sociaux sont explicités. Les parties prenantes (clientes et clients, collaboratrices et collaborateurs, fournisseurs, représentantes et représentants de l'État et de la société civile) sont informées sur les processus de reporting.

Toujours en contact avec les parties prenantes

Gestion du développement durable

Vision

La durabilité est pleinement intégrée dans la vision de la BCF. Toutes les activités de la BCF sont basées sur les principes du développement durable fondés sur les critères écologiques, sociétaux et économiques. Les principes de bonne gouvernance sont appliqués.

Les directives relatives à la gouvernance d'entreprise, les principes en matière de politique des risques, la politique de crédit, les standards de service, la Charte de développement durable, le Règlement du personnel et les directives du personnel sont des piliers de la gestion du développement durable.

Mission

La mission de la BCF est intégrée dans la Loi du 22 novembre 1988 sur la Banque Cantonale de Fribourg (LBCF). Selon l'art. 2 de la LBCF, la BCF poursuit trois buts dans l'accomplissement de ses tâches :

- Contribuer au développement de l'économie du canton de Fribourg ;
- Pourvoir aux besoins financiers des entreprises et des particuliers ; leur offrir la possibilité de placements sûrs pour leur épargne et leurs capitaux ;
- Procurer des ressources financières au canton.

Nos valeurs

La confiance

La cliente et le client sont au centre. La BCF répond aux besoins de la clientèle dont elle est un partenaire de confiance. Les relations sont transparentes, directes et constructives.

La compétence

La BCF s'appuie sur des collaboratrices et des collaborateurs qualifié-e-s et engagé-e-s. Elle encourage leur formation continue pour que ces dernières et ces derniers développent en permanence leurs compétences.

L'efficacité

Que ce soit dans ses relations avec ses clientes et ses clients, ses produits, ses processus, son organisation, la BCF accorde une grande importance à l'efficacité. La structure de conduite de la banque et les processus opérationnels permettent des prises de décision rapides.

L'engagement ESG

Les activités de la BCF sont basées sur les principes du développement durable fondés sur les critères écologiques, sociétaux et économiques. Les principes de bonne gouvernance sont appliqués.

Stratégie

La BCF crée un climat de confiance et répond aux besoins des clientes et des clients de manière responsable conformément aux principes ESG. Ceci signifie :

- Partager ses valeurs avec ses clientes et ses clients ;
- Intégrer systématiquement les critères ESG dans ses activités ;
- Intensifier le rôle d'ambassadeur de sa marque par ses collaboratrices et ses collaborateurs.

Modèles économiques

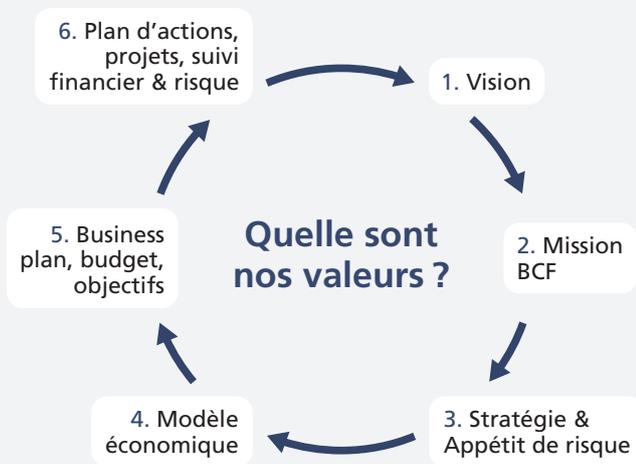
La BCF construit sa stratégie en développant ses modèles économiques. Elle suit notamment la méthode « Business Model Nouvelle Génération ».

En appliquant cette méthodologie, les valeurs ajoutées proposées aux clientes et aux clients sont toujours aux centres des préoccupations, des activités et des innovations de la BCF. Ainsi, les attentes ESG de la clientèle font partie intégrante des modèles économiques mis en place par la BCF.

Projets contributifs

Déclinant des modèles économiques, le Conseil d'administration décide du budget des investissements accordés pour les réalisations futures et soutient ainsi pleinement les efforts ESG proposés par la Direction générale de la BCF.

Ainsi, la boucle de la mise en œuvre de la vision aux projets contributifs est assurée dans une démarche conduite et cohérente à travers toute l'organisation de l'entreprise.



Les responsabilités

Dans la gouvernance de la BCF, la responsabilité ESG est déclinée et assurée par :

- Le Conseil d'administration qui définit et applique la stratégie ;
- La Direction générale de la BCF qui propose la stratégie, développe des modèles économiques et réalise des plans d'actions ;
- En 2022, sous délégation de la Direction générale, le groupe de travail ESG a défini les objectifs ESG de la Charte de développement durable, élaboré des plans de mesures ESG et les a mis en œuvre.

Le groupe de travail ESG

La BCF conduit les activités ESG avec un groupe de travail ESG (GT ESG) transversal à son organisation et constitué des différentes parties prenantes.

Le GT ESG est conduit par le responsable Stratégie/ESG/Transformation, qui est membre de la Direction générale élargie.

Les membres du GT ESG sont des représentantes et représentants des domaines suivants :

- Assistanat du Conseil d'administration ;
- Ressources humaines ;
- Juridique, risques et compliance ;
- Credit Management ;
- Finances ;
- Produits et prestations ;
- Marketing et engagement social ;
- Immobilier et logistique ;
- IT et canaux digitaux.

Chaque membre est intégré dans les sous-groupes des domaines rapportés dans le Rapport de développement durable :

- Produits et prestations durables ;
- BCF en tant qu'employeur ;
- Engagement social ;
- Écologie d'entreprise et protection du climat.

Les collaborations externes

La BCF collabore activement avec les banques cantonales romandes et limitrophes : BEKB, BCVs, BCF, BCGe, BCN et BCJ. Membre fondatrice de Carbon Fri, la BCF reste une actrice de la Fondation depuis sa création. Elle est également attentive à la stratégie du Plan climat cantonal de l'État de Fribourg.

Rythme de conduite

Le GT ESG tient régulièrement des séances en fonction des exigences de la banque, mais au moins une fois par mois. Pour des dossiers spécifiques, les groupes de travail ad hoc sont convoqués par le responsable ESG qui procède à l'organisation à bref délai.

Au besoin, des projets sont conduits en parallèle (p.ex : plan de mobilité, directives ASB) afin d'assurer un rythme efficient pour la réalisation des objectifs fixés. Dans ces cas-là, une organisation adéquate en fonction des compétences requises est définie impliquant toutes les parties prenantes internes et externes nécessaires.

Le responsable ESG assure une bonne coordination des priorités et veille à ce que des potentiels conflits d'intérêts ne nuisent pas à l'accomplissement des actions ESG. La coordination des priorités de la mise en œuvre de la stratégie et de la transformation de la banque est sous la responsabilité de la Direction générale. Les hypothèses d'un conflit d'intérêts durable sont donc immédiatement traitées au sein de cette dernière.

Informations juridiques

Loi sur la BCF

La BCF est une personne morale de droit public. Elle est une entité distincte de l'État, mais elle est régie par la Loi sur la Banque Cantonale de Fribourg (LBCF). Elle bénéficie de la garantie de l'État, selon l'article 3 de la LBCF qui prévoit que l'État garantit les engagements financiers de la banque. En couverture de cette garantie, la BCF verse chaque année à l'État une indemnité qui tient compte des risques et des résultats de la banque.

Conformité

La conformité et le respect de règles déontologiques font partie des valeurs fortes de la BCF. En tant que banque responsable, la BCF fait de la loyauté et de l'intégrité de ses pratiques le cœur de sa démarche relationnelle. Agir en conformité consiste à inscrire l'action de la BCF dans le respect des dispositions propres aux activités bancaires et financières, qu'elles soient de nature législative ou réglementaire, ou qu'il s'agisse de normes professionnelles, déontologiques ou internes. Le respect de ces principes est un devoir envers les clientes et les clients, un gage de confiance et de réputation pour la banque.

En cas de questions ou de réclamations spécifiques concernant des opérations bancaires et financières effectuées par la banque, les clientes et les clients peuvent s'adresser à un médiateur neutre: l'Ombudsman des banques suisses. Ce dernier agit en tant qu'instance d'information et de médiation sans compétence juridictionnelle pour les clientes et clients des instituts membres de l'Association suisse des banquiers².

Fiscalité

Dans le but de lutter contre la fraude fiscale, la BCF applique les différentes réglementations liées à l'échange automatique de renseignements fiscaux, que cela soit en application de la norme de l'OCDE (EAR) ou dans le cadre de l'Accord FATCA conclu entre la Suisse et les États-Unis.

Ces normes permettent aux autorités fiscales des États y ayant adhéré d'obtenir des données et des informations financières sur les comptes et les dépôts de titres détenus par leurs contribuables à l'étranger. Au niveau national, la Suisse a mis en place la loi sur l'échange automatique de renseignements (LEAR) et la loi FATCA qui servent de fondements juridiques à l'échange automatique de renseignements en matière fiscale.

Ces normes s'appliquent tant aux personnes physiques qu'aux personnes morales. Des données sur les clientes et clients et leur patrimoine ne sont échangées que si la Suisse a conclu un accord avec l'État partenaire concerné. Une liste des États partenaires avec lesquels la Suisse pratique actuellement l'EAR est disponible sur le site internet de la BCF ainsi que sur celui du Secrétariat d'État aux questions financières internationales³. Ce dernier indique également l'ensemble des informations concernant l'EAR.

Protection des données client

La protection des données personnelles est primordiale pour la banque. La BCF s'engage à respecter avec rigueur la Loi fédérale sur la protection des données (LPD) qui, avec le secret bancaire, protège les clientes et les clients contre tout accès non autorisé à leurs données personnelles traitées par la BCF. Des principes de gouvernance, ainsi que des mesures techniques, organisationnelles et infrastructurelles ont été mis en place dans ce but.

À l'interne, l'obligation de respecter la confidentialité de la clientèle, en particulier le secret bancaire, est également spécifiée dans les contrats de travail des collaboratrices et des collaborateurs ainsi que dans le Règlement du personnel et dans les directives. Les collaboratrices et les collaborateurs sont régulièrement sensibilisé-e-s à l'importance du respect des normes et mesures y relatives, notamment par diverses formations internes.

² <https://bankingombudsman.ch/fr/>

³ <https://www.sif.admin.ch/sif/fr/home/relations-multilaterales/echange-renseignements-fiscaux/echange-automatique-renseignements/comptes-financiers.html>

Les informations sur le traitement des données personnelles par la banque et les droits des clientes et des clients en la matière sont publiés sur le site de la banque. La clientèle est également rendue attentive aux considérations relatives à la protection des données dans les Conditions générales et règlements de la BCF, dans une fiche d'information spécifique ainsi que dans les conditions d'utilisation de son site internet.

Cybersécurité

S'agissant plus particulièrement de la cybersécurité, l'efficacité du dispositif est régulièrement évaluée et sa résistance aux cyberattaques testée. L'infrastructure IT est entièrement externalisée auprès de Swisscom (Suisse) SA qui a mis en place sa propre norme de sécurité (ITSLB – IT Security Level Basic) basée sur les bonnes pratiques dans les domaines technique, organisationnel et infrastructurel.

L'approche de Swisscom se déploie dans toutes les couches IT utilisées par la BCF: applications, bases de données, services, stockage, places de travail, réseaux et serveurs. Dans chacun de ces niveaux, Swisscom garantit la sécurité de la configuration, des systèmes de protection, de la gestion des identités et des accès, du contrôle et du reporting.



Conditions générales et règlements

Les clientes et les clients de la BCF peuvent consulter en ligne, en toute simplicité, dans une section dédiée, les Conditions générales et règlements de la banque, ainsi que les documents et informations suivants:

- La brochure de l'Association suisse des banquiers (ASB) destinée à fournir des informations générales sur les principaux services financiers ainsi que sur les risques inhérents au commerce d'instruments financiers;
- La description des services financiers offerts par la BCF ainsi que les dispositions mises en place dans le cadre de la protection des investisseurs;
- Une notice informative concernant les commissions et les rétrocessions, précisant la portée de l'article 31 des Conditions générales de la Banque Cantonale de Fribourg.

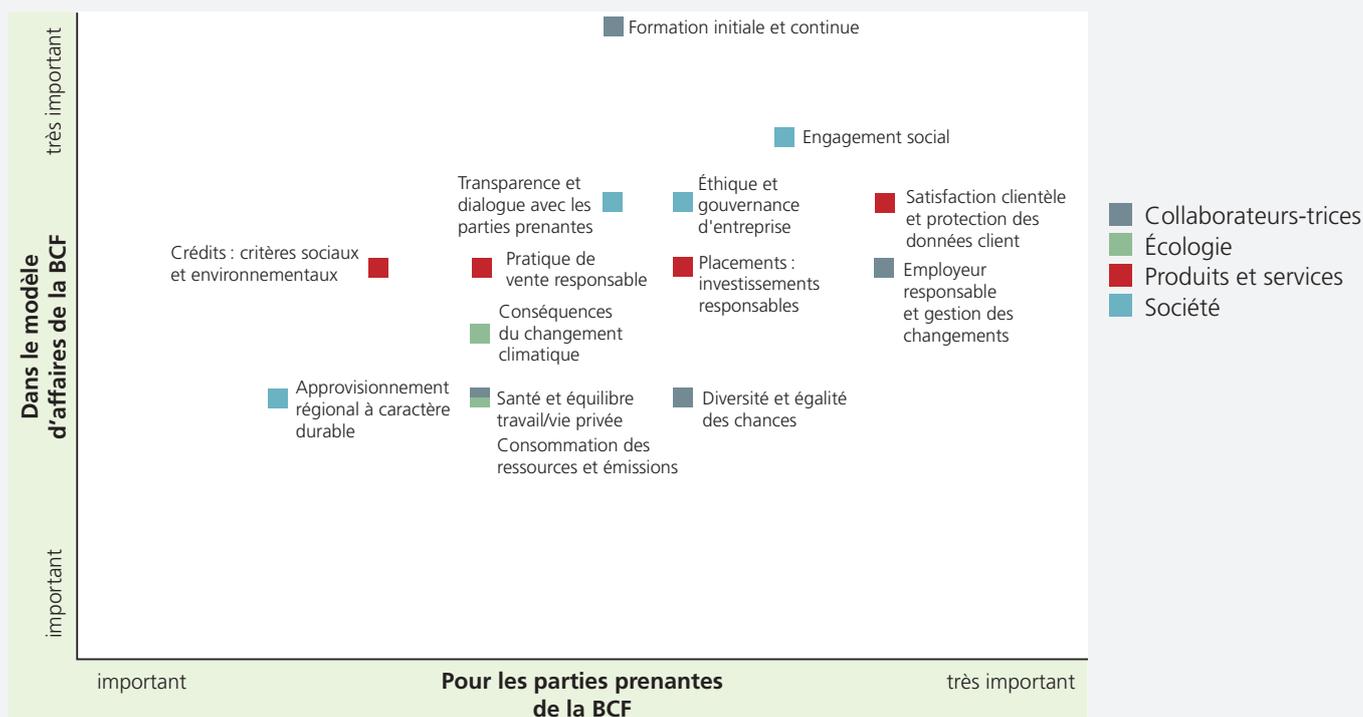


www.bcf.ch/fr/la-bcf/propos-de-nous/informations-juridiques

Principaux thèmes

Le groupe de travail ESG hiérarchise régulièrement les principaux thèmes du développement durable. Il l'a fait pour la dernière fois en 2022. Les besoins des diverses parties prenantes de la BCF – collaboratrices et collaborateurs, clientes, clients et partenaires – ainsi que les thèmes prépondérants

du modèle d'affaires de la banque sont représentés dans la matrice d'importance (*ci-dessous*). Cette dernière constitue l'une des bases du Rapport de développement durable et de la gestion des questions liées au développement durable au sein de la BCF.



Le standard GRI implique d'attribuer un poids relatif à ces enjeux selon deux dimensions d'analyse. L'axe horizontal représente l'importance de l'enjeu pour les parties prenantes; l'axe vertical l'ampleur de l'impact économique, social ou environnemental du modèle d'affaires de la BCF. Le graphique représente la hiérarchisation des thèmes prépondérants du développement durable qui ont un effet sur les parties prenantes. Chacun des enjeux pertinents fait l'objet d'un sous-chapitre du Rapport de développement durable. Ces sous-chapitres présentent les enjeux pour la BCF, la manière dont elle se positionne ainsi que les actions qu'elle met en œuvre pour y répondre. Ces éléments sont également répertoriés dans l'index GRI aux pages 44 et suivantes.

Produits et prestations durables

La BCF privilégie les relations de partenariat durables. Elle propose des prestations qui apportent une plus-value à sa clientèle et à l'économie. La banque veille à assurer la satisfaction à long terme de ses clientes et de ses clients en leur offrant un suivi personnalisé et individuel, un conseil transparent et professionnel, ainsi que des produits compréhensibles présentés dans un langage clair.

Grâce à des formations et à des certifications régulières, la BCF s'assure que le niveau de compétences de ses conseillères et de ses conseillers financiers reste élevé. Elle veille à l'absence de conflits d'intérêts dans le conseil en offrant à ses collaboratrices et à ses collaborateurs des incitations financières raisonnables.

La BCF adapte ses pratiques année après année pour rendre ses produits et prestations plus durables. Elle a ainsi décidé, durant l'année 2022, de revoir sa politique de vente de l'or et de proposer à sa clientèle uniquement de l'or Fairtrade ou traçable.

Pratiques de vente responsables

La BCF offre des services fiables d'une qualité irréprochable à des prix raisonnables. Elle accorde une grande importance à un processus de conseil clair et professionnel. La clientèle est informée de façon détaillée des risques éventuels.

En pratiquant une politique salariale mesurée (cf. p. 27), la BCF veille à ne pas créer de fausses incitations pour les conseillères et les conseillers. Ainsi, la rémunération variable ne se limite pas aux ventes de produits (critères quantitatifs), mais tient également compte des critères qualitatifs, notamment du comportement et du succès de l'entreprise.

La BCF dispose d'outils de surveillance pour les relations d'affaires, les transactions et l'application des sanctions économiques. Elle sensibilise également son personnel à la lutte contre le blanchiment d'argent et contre le financement du terrorisme. Le personnel est appelé à prendre connaissance des documents y relatifs et à le confirmer par une déclaration signée. Des formations internes et externes sont dispensées, avec, pour certaines collaboratrices et certains collaborateurs, des tests de connaissances.

La BCF n'établit pas de relations d'affaires avec des personnes domiciliées à l'étranger qui ne possèdent aucun lien avec l'espace économique de la banque.

Satisfaction de la clientèle

Fiables, engagé-e-s, compétent-e-s et à l'écoute des clientes et des clients : c'est ainsi que les collaboratrices et les collaborateurs de la BCF doivent être perçu-e-s par la clientèle. La banque accorde une grande importance au service et à la proximité. Les objectifs stratégiques de la BCF indiquent ce que les clientes et les clients sont en droit d'attendre de leur banque.

La BCF sonde régulièrement la satisfaction de sa clientèle en réalisant des études de marché. La qualité des services est aussi vérifiée lors de visites mystères (*mystery shopping*). Dans ce cadre, des clientes et des clients tests se présentent aux guichets ou formulent des demandes à la banque par téléphone ou par courriel. La BCF dispose également d'un système de réclamations pour recueillir et gérer les réactions de sa clientèle.

Ces outils sont précieux pour jeter un regard critique sur les services et sur les processus dans l'objectif de les améliorer continuellement. Le personnel dispose en outre d'une boîte à idées, gérée par un groupe de collaboratrices et de collaborateurs âgés de 20 à 35 ans, le Conseil des jeunes de la BCF, qui permet de soumettre des propositions en vue d'améliorer les relations avec les clientes et les clients. Ce Conseil des jeunes a été présenté dans une capsule vidéo sur le réseau social Instagram durant l'année 2022.

La gestion de la qualité constitue une priorité pour la BCF : elle est soumise à des contrôles réguliers et continuellement améliorée. Toutes les analyses effectuées confirment l'efficacité des systèmes de gestion ainsi que la qualité élevée de leur mise en œuvre au sein de la BCF.

Placements : investissements responsables

En tant que prestataire de services financiers, la BCF peut exercer une certaine influence pour que les avoirs qui lui sont confiés soient utilisés de manière judicieuse et, ainsi, éviter d'éventuelles répercussions négatives sur le développement durable. La BCF assume ce rôle, prône une gestion responsable des placements financiers, développe continuellement les critères appliqués dans ce domaine et les rend transparents.

Dans ce contexte, l'investissement n'est plus analysé uniquement dans la perspective d'un rendement, mais également du point de vue de son impact environnemental et social. La BCF s'engage dans cette direction en vue de rendre le système financier mondial plus durable.

Grâce notamment à un partenariat avec MSCI, la BCF est en mesure de fournir à ses clientes et clients qui le souhaitent un rapport sur la durabilité d'un portefeuille de placements. De plus, la société MSCI assigne également un rating de durabilité à tous les fonds de la gamme BCF/FKB.

Les fonds BCF ont atteint généralement de bonnes notes au 31.12.2022 : sur une échelle allant de AAA (meilleure note) à CCC (moins bonne note), les fonds « BCF/FKB (CH) Active Balanced » et « BCF/FKB (CH) Active Yield » obtiennent chacun un rating de AA, tandis que le fonds « BCF/FKB (CH) Equity Switzerland » se distingue même par la meilleure classification (AAA).

En tant que membre de l'Association suisse des banquiers (ASB), la BCF s'engage à appliquer les Directives pour les prestataires de services financiers relatives à l'intégration des préférences ESG et des risques ESG dans le conseil en placement et la gestion de fortune, à l'issue des délais transitoires en vigueur. Ces directives ont été publiées par l'ASB en juin 2022 dans l'objectif de renforcer la position de la place financière suisse en matière de finance durable et apportent une contribution importante à la transition vers une économie durable.

L'application de ces directives permet de garantir un standard minimal uniforme pour l'intégration des préférences ESG et des risques ESG dans le conseil en placement et dans la gestion de fortune. Les directives visent notamment à prévenir l'écoblanchiment (*greenwashing*) dans le cadre des prestations de conseil en placement et de gestion de fortune fournies aux clientes et aux clients.

La BCF a élaboré une présentation destinée aux clientes et aux clients, afin de les informer sur les placements ESG. Elle offre à celles et ceux qui le souhaitent la possibilité d'investir dans des fonds de placement prenant en compte les critères ESG. Lorsque les clientes et les clients choisissent cette option, les investissements sont réalisés dans des fonds de placement sélectionnés en fonction de leur expertise en matière de placements durables et de la qualité de leur approche en matière d'investissements ESG.

En l'absence d'une définition standardisée des critères ESG qu'un fonds de placement doit remplir pour pouvoir être qualifié de durable, les différentes approches peuvent être regroupées selon trois principes.

L'investissement n'est plus analysé uniquement dans la perspective d'un rendement, mais également du point de vue de son impact environnemental et social

Principe d'exclusion

Le fonds de placement exclut de son univers d'investissement les sociétés dont une part importante du chiffre d'affaires est réalisée dans des secteurs controversés (armement, tabac, alcool, jeux de hasard, pornographie, OGM, production de charbon) ou dont les agissements sont discutables (non-respect des droits de l'homme ou du Pacte mondial des Nations Unies, controverses diverses).

Principe d'inclusion

Les critères ESG sont pris en compte de manière explicite dans le processus d'investissement du fonds de placement en complément des aspects financiers, ce qui permet aux gestionnaires d'inclure des éléments spécifiques à la durabilité dans la sélection des titres et de favoriser ainsi les entreprises respectant les critères ESG.

Impact Investing

Le fonds de placement investit dans des sociétés ayant un impact positif quantifiable pour la société et/ou l'environnement. Les fonds de placement suivant cette approche sont généralement spécialisés sur certaines thématiques précises qui contribuent positivement au développement durable.

Dans la mesure du possible, la BCF privilégie les fonds de placement d'Impact Investing qui représentent, selon elle, l'approche la plus consistante en termes de placements durables. En effet, par leurs investissements, ces fonds de placement contribuent au développement de solutions aux problématiques telles que la mitigation des impacts du changement climatique, le développement d'énergies renouvelables, la réduction de l'empreinte carbone des sociétés, la recherche d'une efficacité énergétique, un meilleur accès à l'éducation et aux soins ou encore la lutte contre la pollution et la malnutrition.

Placements à caractère durable

Une sélection soignée permet d'assurer que les placements à caractère durable ciblent des entreprises qui remplissent des critères éthiques stricts et dont l'activité repose sur des facteurs d'efficacité économique, de compatibilité écologique, de responsabilité sociale et de gouvernance robuste. La BCF accroît année après année ses compétences et son engagement dans le domaine des placements responsables. La clientèle de la banque a accès à un large éventail de placements à caractère durable. Depuis 2020, les personnes qui confient à la banque un mandat de gestion de fortune peuvent choisir une variante « à caractère durable » pour chacune des stratégies de placement. L'afflux de nouveaux capitaux dans ces différentes stratégies démontre l'intérêt de notre clientèle pour les investissements responsables.

Sensibiliser les collaboratrices et les collaborateurs

La BCF sensibilise toutes ses collaboratrices et tous ses collaborateurs, parmi lesquelles ses conseillères et ses conseillers financiers, aux critères éthiques, à la protection financière des clientes et des clients et au développement durable. Une partie du personnel a participé aux activités du groupe de travail ESG durant l'année sous revue, contribuant, entre autres, à la préparation du présent rapport.

Prestations transparentes

Les produits de placement sont classés selon leur complexité. Seul-e-s les conseillères et les conseillers certifié-e-s pour la catégorie de placement concernée peuvent en faire la vente. La BCF publie en toute transparence ses tarifs forfaitaires pour tous ses mandats de gestion de fortune et pour ses mandats de conseil patrimonial.

GRI	Produits et prestations	Unité	2022	2021	2020	2019	2018
Gestion de fortune							
G4-FS8	Mandats de gestion de fortune à caractère durable Clientèle privée	nombre	32	22	2	0	0
	Mandats de gestion de fortune à caractère durable Clientèle privée	mio de CHF	14,6	9	1,37	0	0
	Quote-part des mandats à caractère durable au total des mandats de gestion de fortune Clientèle privée (en terme de volume)	%	3,6	2,6	introduit		

Crédits: critères sociaux et environnementaux

Grâce à sa politique d'octroi de crédits, la BCF contribue sensiblement à la prospérité de son espace économique et à une chaîne d'approvisionnement stable. Les opérations de crédit jouent un rôle important dans le modèle d'affaires de la BCF. Géographiquement, elles sont principalement axées sur le canton de Fribourg et sur les régions limitrophes.

La banque concentre ses activités sur les particuliers, les petites et moyennes entreprises (PME) et les corporations de droit public. L'octroi de crédit va de pair, à la BCF, avec l'intégrité et le respect de principes éthiques et, dans la mesure du possible, la BCF prend en considération les critères de développement durable.

Le développement durable au cœur des pratiques quotidiennes

En 2021, la BCF a lancé deux nouveaux produits hypothécaires, l'Hypothèque Éco et l'Hypothèque Éco Rénovation, qui s'adressent aux propriétaires qui respectent certaines normes énergétiques lors de l'achat ou de la construction d'un bien immobilier, ainsi que lors de la rénovation ou de l'agrandissement d'un immeuble d'habitation, locatif, commercial, artisanal ou industriel. En plus d'un conseil personnalisé dès le premier contact avec la BCF, les clientes et clients bénéficient d'un rabais sur le taux fixe à moyen et long terme. Les conditions d'octroi sont les suivantes :

Produit « Hypothèque Éco » :

- Rabais de 0,5% sur les taux d'intérêt fixe de 5 à 10 ans, 15 ans et 20 ans sur max. CHF 500'000.– pour les immeubles d'habitation et sur max. CHF 1'000'000.– pour les immeubles locatifs, commerciaux, artisanaux ou industriels.
- Nouvelle construction / Consolidation d'un crédit de construction : certificat Minergie, Minergie P ou A ; certificat CECB global A ; label SNBS.
- Achat d'immeuble existant : certificat Minergie, Minergie P ou A ; certificat CECB global A, B ou C ; label SNBS.



Hypothèque Eco Rénovation

Concrétisez vos projets de rénovation ou transformation

 **Banque Cantonale de Fribourg**

simplement ouvert

* voir conditions détaillées sur www.bcf.ch

Produit « Hypothèque Éco Rénovation »

- Rabais de 0,5% sur les taux d'intérêt fixe de 5 à 10 ans sur max. CHF 250'000.– pour les immeubles d'habitation et sur max. CHF 500'000.– pour les immeubles locatifs, commerciaux, artisanaux ou industriels.
- Rénovation : certificat Minergie, Minergie P ou A ; certificat CECB global A, B ou C ; label SNBS ; assainissement prévu dans le Programme bâtiments de la Confédération et des cantons ; approbation du dossier par le Centre de compétences en rénovation des bâtiments (CCRB).

Dès 2023, la BCF applique également, en tant que membre de l'Association suisse des banquiers (ASB), les « Directives pour les fournisseurs d'hypothèques relatives à l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments » publiée par l'ASB en 2022. Ces dernières ont pour objectif d'accompagner la réflexion des clientes et des clients dans la préservation de la valeur à long terme de leur bâtiment à financer, en agissant sur son efficacité énergétique.

La BCF informera les clientes et les clients sur les aides à la rénovation des bâtiments auxquelles ils pourraient prétendre et, pour des conseils spécifiques, ils les adresseront à des services spécialisés indépendants. Ils s'assureront également que leurs conseillères et conseillers à la clientèle bénéficient de formations continues régulières sur la préservation de la valeur des immeubles à long terme ainsi que sur l'efficacité énergétique des bâtiments.

En 2022, la BCF s'est impliquée dans l'information du public en collaborant avec le Centre de Compétences en Rénovation des Bâtiments (CCRB) dans l'organisation d'une conférence et d'un café-conseil.

Objectifs 2022-2026

- La BCF considère le développement durable comme une composante importante du dialogue avec sa clientèle ;
- La BCF intègre autant que possible les aspects du développement durable dans ses analyses et décisions d'investissement ;
- La BCF veille à ce que ses placements financiers soient conformes à son approche en matière de développement durable ;
- La BCF forme les conseillères, conseillers, collaboratrices et collaborateurs sur les produits durables ;
- La BCF identifie les principaux impacts écologiques et sociaux de ses portefeuilles et de ses prestations et définit des indicateurs de pilotage, lorsque cela se révèle pertinent et possible ;
- La BCF étoffe son offre de placements à caractère durable.

GRI	Produits et prestations	Unité	2022	2021	2020	2019	2018
	Financement						
G4-FS8	Éco hypothèques	mio de CHF	24,3	13,2	12,1	10,5	10,5
	Hypothèques rénovation	mio de CHF	389,0	396,7	314,4	266,7	210,6
	Prêts aux corporations de droit public (CDP)	mio de CHF	838,7	837,7	732,2	983,6	789,5
	Placement dans les fonds obligataires de la Confédération, des cantons et des communes	mio de CHF	418,9	483,3	517	539,7	553,6

La BCF en tant qu'employeur

La BCF est l'un des principaux employeurs du canton de Fribourg, donnant du travail à près de 500 personnes. L'effectif est en légère augmentation, mais le taux de rotation reste bas. Les charges de personnel se sont montées à 70,5 millions de francs en 2022 ; elles sont ainsi supérieures à celles de l'exercice précédent (62,4 millions de francs).

Par sa politique d'affaires axée sur le long terme, la BCF propose des emplois sûrs dans une entreprise performante. La banque motive ses collaboratrices et ses collaborateurs par une conduite attentive et des mesures de développement du personnel mises en œuvre à tous les échelons. Elle encourage l'esprit d'entreprise et l'action entrepreneuriale des collaboratrices et des collaborateurs en déléguant et en impliquant ces dernières et ces derniers autant que possible. Grâce à un dialogue direct et spontané et à une boîte à idées gérée par les jeunes collaboratrices et collaborateurs, la BCF favorise les échanges au sein de la banque. La BCF offre, à tous les échelons hiérarchiques, des conditions de travail attractives, conciliables avec la vie de famille : elle permet de prendre

une retraite échelonnée ou d'annualiser le temps de travail et accorde des congés non payés aux collaboratrices et aux collaborateurs afin que ces dernières et ces derniers puissent s'adonner à des projets personnels et à des activités privées.

La BCF protège l'intégrité de ses collaboratrices et de ses collaborateurs. Elle lutte contre les préjugés, contre toute forme de discrimination dans l'environnement de travail et promeut la diversité des personnes. Tous les mandats et activités accessoires extérieurs à la banque doivent être déclarés afin d'éviter tout conflit d'intérêts.

La satisfaction des collaboratrices et des collaborateurs fait l'objet d'enquêtes périodiques.

La BCF fait profiter ses collaboratrices et ses collaborateurs de son succès à long terme et récompense toute action à caractère durable. Elle favorise également la mobilité douce pour ses collaboratrices et ses collaborateurs. En 2022, la BCF a établi un plan de mobilité reconnu par l'agglomération Fribourg. Il procure aux collaboratrices et aux collaborateurs des avantages financiers sur des abonnements annuels Frimobil.

GRI	La BCF en tant qu'employeur	Unité	2022	2021	2020	2019	2018
	Effectif						
2-7	Nombre d'employés (apprentis et auxiliaires compris)	nombre	489	474	474	471	467
	- dont nombre de femmes	nombre	269	263	266	261	267
	- dont nombre d'hommes	nombre	220	211	208	210	200
	Nombre d'employés (équivalent à plein temps)	postes	422,4	404,8	406,5	403,8	400,1
	- Nombre d'employés à temps partiel	nombre	125,4	122,8	113,5	110,8	108,1
	- Nombre d'employés à temps partiel en %	%	29,7	30,3	27,9	27,4	27
	Femmes cadres supérieures (dès niveau de fonction 5)	%	4,9	3	3	3,2	3,5
	Femmes cadres (dès niveau de fonction 3)	%	19,5	16,7	14,6	12,4	12,7
	Femmes dans l'ensemble du personnel	%	55	55,5	56,1	55,4	56,7
	Fluctuation (nette) au total	nombre	18	12	9	18	10
	Taux de fluctuation (net) au total	%	4,02	2,29	1,91	3,82	2,12
	Recrutement au total	nombre	41	23	28	28	28
	Taux de recrutement au total	%	9,59	5,27	6,51	6,51	5,84
	- Taux de recrutement de femmes	%	5,58	2,52	3,02	1,63	3,74
	- Taux de recrutement d'hommes	%	4,01	2,75	3,48	4,88	2,1

Politique salariale raisonnable, égalité, diversité, flexibilité

Depuis de nombreuses années, la BCF s'engage en faveur d'une politique salariale équitable, transparente et cohérente, basée sur les fonctions.

La politique salariale de la BCF répond au principe « à travail égal, salaire égal ». En automne 2020, la BCF a reçu le certificat SGS « Fair-ON-Pay+ » confirmant le respect de l'égalité salariale entre femmes et hommes. Le certificat a une validité de quatre ans. Le modèle des fonctions de la BCF constitue la pierre angulaire de la mise en œuvre de l'égalité des salaires. Toutes les fonctions sont évaluées à une échelle uniforme et au moyen de critères objectifs. En juillet 2022, une analyse de maintien du certificat « Fair-ON-Pay+ » a permis de confirmer qu'à la BCF, l'égalité salariale entre femmes et hommes était assurée.

La BCF est convaincue que des équipes mixtes (genre et âge) élaborent des solutions plus créatives, plus viables et de meilleure qualité. C'est pourquoi la banque favorise la diversité au sein de son personnel.

En 2022, les femmes représentaient 55% des effectifs de la banque. La BCF s'est fixée pour objectif d'augmenter la quote-part des femmes occupant des fonctions à responsabilités.

La banque s'engage résolument en faveur de l'égalité des chances et des conditions d'engagement équitables, en mettant au concours tous ses postes autant à l'interne qu'à l'externe. À temps partiel ou à temps plein, les collaboratrices et les collaborateurs bénéficient des mêmes conditions de travail accordées par l'employeur.

La BCF tient compte des besoins de ses collaboratrices et de ses collaborateurs en leur offrant des solutions sur mesure : elle encourage notamment le travail à temps partiel, en proposant systématiquement un choix de taux d'occupation pour les postes qu'elle publie.

La BCF favorise la conciliation de la vie familiale et de la vie professionnelle.

GRI	La BCF en tant qu'employeur	Unité	2022	2021	2020	2019	2018
	Diversité et égalité des chances						
405-1	Femmes au Conseil d'administration	%	14,29	14,29	14,29	14,29	14,29
	Femmes à la Direction générale	%	16,6	16,6	20	20	20
	Femmes cadres supérieures (procuration ou procuration générale)	%	6,4	7,8	7,7	3,9	3,6
	Femmes cadres supérieures (dès le niveau fonction 5)	%	4,9	3	3	3,2	3,5
	Femmes cadres supérieures (mandataire comm., procuration ou procuration générale)	%	19,95	16,7	14,6	12,4	12,7
	Proportion de femmes sur l'ensemble de l'effectif	%	55,0	55,5	56,1	55,4	57,2
	Collaborateurs âgés de moins de 19 ans	%	4,91	5,91	5,27	5,73	4,88
	Collaborateur âgés de 20 à 29 ans	%	16,56	16,03	17,09	15,71	16,77
	Collaborateur âgés de 30 à 39 ans	%	17,59	16,88	17,51	19,11	20,38
	Collaborateur âgés de 40 à 49 ans	%	21,68	22,15	21,94	20,6	21,87
	Collaborateur âgés de 50 à 59 ans	%	31,9	33,54	32,7	33,12	31,85
	Collaborateur âgés de plus de 60 ans	%	7,36	5,49	5,49	5,73	4,25

Santé et équilibre vie privée/vie professionnelle

La BCF prend des mesures préventives en matière de promotion de la santé et s'engage ainsi à réduire au minimum les risques de maladies professionnelles. L'ergonomie à la place de travail est une priorité: des tables de bureau à hauteur réglable permettant de travailler debout ont été mises à disposition des collaboratrices et des collaborateurs et des conseils en matière d'ergonomie ont été dispensés par une société spécialisée. Afin de prévenir les problèmes psychologiques, la BCF collabore avec la Clinique du travail qui, en cas de besoin, assure un suivi personnalisé des personnes qui manifestent des risques de surmenage ou qui sont victimes de mobbing.

Les collaboratrices et les collaborateurs bénéficient d'une excellente couverture en matière d'assurance professionnelle et non professionnelle. Des formations et des modules d'e-learning leur sont proposés pour leur transmettre les meilleures manières d'assurer leur sécurité et de préserver leur santé au travail. En 2022, un atelier « L'équilibre pour préserver sa santé » a été proposé aux collaboratrices et aux collaborateurs pour la première fois. Il se déroulera à nouveau en 2023.

Les collaboratrices et les collaborateurs ayant des absences prolongées pour des raisons de maladie sont suivi-e-s individuellement.

Les personnes en contact avec la clientèle suivent régulièrement des formations sur l'attitude à adopter en cas d'agressions de tout genre.

Des défibrillateurs sont installés dans les étages du siège et dans les succursales afin de prodiguer les premiers secours en cas d'urgence. Le personnel est formé à l'utilisation et chaque étage du siège de la banque dispose d'un responsable.

La BCF encourage son personnel à pratiquer le sport. À titre d'exemple, elle offre l'inscription à la Kerzerslauf. En 2022, la BCF a également été distinguée du label « Entreprise formatrice favorable au sport de performance » par Swiss Olympics.

La banque accorde un congé maternité de 16 semaines ainsi qu'un congé paternité de 2 semaines. En 2022, cinq collaboratrices ont bénéficié d'un congé maternité et quatre d'entre elles ont repris leur travail au terme du congé. Les collaboratrices et les collaborateurs peuvent accéder à des places financées par la BCF à la crèche de l'Université de Fribourg. La possibilité d'effectuer le travail à domicile favorise également la conciliation de la vie familiale et de la vie professionnelle.

Depuis 2022, la BCF donne la possibilité aux conseillères et conseillers d'effectuer du job sharing, ce qui leur permet de mieux concilier vie privée et vie professionnelles tout en continuant à occuper une fonction à responsabilités.

En 2022, la BCF a introduit une nouvelle directive sur le travail à domicile pour les collaboratrices et les collaborateurs qui peuvent, si l'accord est donné par la banque, travailler un jour par semaine à domicile. La directive décrit et définit les processus, les conditions et l'organisation du travail à domicile. L'un des buts de la nouvelle directive est de favoriser la conciliation de la vie familiale et de la vie professionnelle.

Lorsque les conditions de travail le permettent, les collaboratrices et les collaborateurs peuvent prendre un congé non payé de longue durée ou augmenter leur période de vacances en réduisant leur salaire.

GRI	La BCF en tant qu'employeur	Unité	2022	2021	2020	2019	2018
Maternité / paternité							
401-3	Collaboratrices ayant bénéficié d'un congé maternité	nombre	5	7	8	5	12
	Taux de reprise du travail après un congé maternité	%	80	100	100	100	91,6
	Collaborateurs ayant bénéficié d'un congé paternité	nombre	3	5	8	8	7
Santé et sécurité au travail							
403-10	Jours d'absence par collaborateur						
	- pour cause de maladie	nombre	6,4	5,7	3,97	4,69	4,96
	- pour cause d'accident	nombre	0,71	0,35	0,89	0,94	0,93

Formation initiale et continue

La formation est le fondement d'une entreprise dynamique. La BCF accorde ainsi une grande importance tant à la formation de base qu'au perfectionnement de ses collaboratrices et de ses collaborateurs. Elle forme un nombre important d'apprenties et d'apprentis et de stagiaires *allround*. Elle donne la possibilité à de nombreuses étudiantes et de nombreux étudiants d'effectuer des stages durant leurs études. La formation continue est, quant à elle, proposée à tous les échelons hiérarchiques, y compris à la Direction générale.

Un personnel bien formé est un facteur de réussite essentiel pour la BCF, comme le confirme sa matrice des principaux thèmes (cf. p. 20).

En misant sur la formation continue de ses collaboratrices et de ses collaborateurs, la banque assure un niveau élevé de compétence et de professionnalisme qui lui permet non seulement d'exercer ses activités avec succès aujourd'hui, mais de se projeter dans un avenir durable.

La BCF est un important pourvoyeur de places d'apprentissage dans l'espace économique fribourgeois. En 2022, elle employait 19 apprenti-e-s et 5 stagiaires *allround*, soit 5% de l'effectif global. Les apprenties et les apprentis qui ont terminé leur formation en 2022 ont majoritairement décidé de poursuivre leur carrière à la BCF. C'est une vraie satisfaction pour la banque qui s'appuie sur cette relève pour assurer son avenir.

Les compétences des conseillères et des conseillers à la clientèle de la BCF font l'objet d'examens réguliers afin de garantir la qualité élevée du conseil et des prestations. La BCF comptait 109 conseillères et conseillers certifié-e-s SAQ en 2022. Le certificat de la SAQ est un gage de qualité : il atteste que son titulaire dispose des compétences nécessaires et qu'il connaît les règles de conduite définies par sa profession. Dans le cadre de la certification de ses conseillères et de ses conseillers, la BCF est devenue membre, en 2022, de l'Institut supérieur en banque et finance (ISFB).

La BCF propose à ses collaboratrices et à ses collaborateurs divers cursus de formation. 74 filières de formation sur les compétences clés liées aux fonctions principales de la banque leur sont ainsi proposées. Les nouvelles collaboratrices et les nouveaux collaborateurs bénéficient d'un socle commun de cours et d'e-learning et, pour celles et ceux qui ne viennent pas du domaine, d'une formation bancaire de base. Les nouveaux responsables d'unités structurelles suivent la formation nécessaire pour obtenir le certificat de leadership de l'Association suisse pour la formation des cadres (ASFC).

En 2022, les collaboratrices et les collaborateurs de la banque ont suivi en moyenne 4 jours de formation pour un total de 1'400 jours. Ces dernières et ces derniers doivent également suivre, chaque année, des modules d'e-learning. Plus de 50 modules sont à leur disposition : ils portent notamment sur des thèmes tels que la cybersécurité et la prévention du harcèlement.

Tout le personnel a suivi le module d'e-learning « Développement durable » créé par la BCF en 2018. La BCF veut permettre aux collaboratrices et aux collaborateurs d'intégrer de manière systématique la notion de durabilité dans leurs réflexions et dans leur pratique quotidienne.

Au sein de la banque, fin 2022, 29 personnes étaient en cours de formations supérieures ou postgrades.

Par ses mesures en faveur du développement du personnel, la BCF vise à préserver ou à améliorer l'employabilité de ses collaboratrices et de ses collaborateurs. Elle propose ainsi 35 plans de relève sous forme de programmes de mesures, de formations métier et transversales pour les personnes à fort potentiel de moins de 30 ans et au bénéfice ou en cours de formation supérieure.

En vue de la préparation à la retraite, des programmes informatifs et interactifs sont proposés aux collaboratrices et aux collaborateurs âgé-e-s de 55 ans et plus. Dès 55 ans, ils peuvent suivre des cours sur la planification financière et sur le droit successoral. Dès 60 ans, les collaboratrices et les collaborateurs sont accompagné-e-s dans leur réflexion sur les projets de vie à la retraite et sensibilisé-e-s aux questions de santé et aux organes d'accompagnement disponibles pour les guider.

Les compétences des conseillères et des conseillers à la clientèle de la BCF font l'objet d'examens réguliers afin de garantir la qualité élevée du conseil et des prestations

Responsabilité en tant qu'employeur et gestion des changements

Soucieuse de son rôle social, la BCF propose des formations continues à ses collaboratrices et à ses collaborateurs pour assurer leur employabilité sur le marché du travail. En cas de changement des conditions de travail, la BCF garantit aux personnes concernées le maintien des droits acquis, pendant une durée transitoire. Le personnel de tous les niveaux hiérarchiques est impliqué dans les processus de changement.

Caisse de pension saine

Les collaboratrices et les collaborateurs de la BCF sont affilié-e-s à la Caisse de pension du personnel de la Banque Cantonale de Fribourg qui présente un taux de couverture de 105%. Les prestations de la BCF pour son personnel sont généreuses avec des contributions moyennes de 1,5 fois celles des collaboratrices et des collaborateurs. Depuis 2022, la prime de performance est également soumise à la caisse de prévoyance. La contribution de la BCF est deux fois plus importante que celle des collaboratrices et des collaborateurs.

Objectifs 2022-2026

- La BCF met au concours tous les postes vacants, autant à l'interne qu'à l'externe ;
- La BCF poursuit ses efforts pour augmenter la proportion de femmes parmi les fonctions à responsabilité ;
- La BCF continue à rénover les locaux de son siège pour offrir aux collaboratrices et aux collaborateurs des conditions de travail optimales ;
- La BCF concrétise les mesures arrêtées dans le plan de mobilité dans le but de favoriser la mobilité douce ;
- La BCF favorise la formation de la relève. Les apprentis et stagiaires *allround* représentent 5% de l'ensemble de l'effectif ;
- La BCF donne la possibilité aux jeunes de suivre une formation supérieure financée par la banque ;
- La BCF encourage ses collaboratrices et ses collaborateurs à suivre des formations continues et assure leur employabilité en leur proposant un plan de développement ;
- La BCF garantit une politique de rémunération équitable dont le respect des principes d'équité est confirmé régulièrement par un institut externe (certificat « Fair-ON-Pay+ ») ;
- Consciente de l'importance de la santé au travail, la BCF prend des mesures dans le but de réduire le nombre de jours d'absence de ses collaboratrices et de ses collaborateurs pour maladie et accident ;
- La BCF propose des modèles de travail modernes et attractifs (flexibilité du taux d'occupation et mobilité du travail).

GRI	La BCF en tant qu'employeur	Unité	2022	2021	2020	2019	2018
	Formation initiale et continue						
402-2	Collaborateurs ayant suivi une formation continue en cours d'emploi	nombre	465	450	425	426	423
404-1	Total des collaborateurs en formation	nombre	489	474	474	471	471
	- dont apprentis	nombre	19	20	20	19	20
	- dont participants au programme de formation interne	nombre	465	450	425	426	423
	- dont stagiaires	nombre	5	4	4	4	6
	Formation initiale et continue interne par collaboratrice/teur, au total	jours	4	3,8	2,25	3,5	3,2
	Montant réservé à la formation	en millier CHF	961	953	607	837	779



Engagement social

La BCF se distingue par la proximité qu'elle entretient avec ses clientes et ses clients et par son ancrage régional. Son centre de décision se trouve dans le canton de Fribourg. Elle contribue au renforcement et au développement de l'espace économique et de la vie en société.

Plus-value pour la société

La BCF œuvre en faveur des entreprises locales, contribuant ainsi à la préservation des emplois et des places de formation dans le canton. Elle aide les entreprises dans les différentes phases de leur développement.

L'activité économique de la BCF consiste à générer un effet positif durable en faveur de ses différentes parties prenantes. La BCF finance des communes, entreprises publiques, institutions publiques semi-privées, organisations sociales ou d'utilité publique. De manière directe ou indirecte, ces prêts sont d'intérêt public et incluent une composante sociale.

En 2022, la BCF a été partie prenante de l'étude sur le développement durable de l'Union des Banques Cantonales Suisses qui notait que, pour le grand public, il était difficile d'établir le lien entre le développement durable et les banques cantonales. Elle signalait également que les produits financiers durables étaient encore peu connus. L'étude recommandait aux banques cantonales de communiquer avec des exemples.

C'est dans ce sens que s'inscrivent les publications de la banque sur les réseaux sociaux. En 2022, la BCF a augmenté sa présence sur les réseaux sociaux Instagram et LinkedIn, avec, par exemple, des publications sur son utilisation de courant vert ou sur ses nouvelles hypothèques durables.

Partenariats durables

Chaque année, la BCF soutient des projets et des événements sportifs et culturels dans tout le canton. Elle s'engage avec celles et ceux qui dynamisent la région et font rayonner Fribourg, pour toutes les citoyennes et pour tous les citoyens. Elle sponsorise chaque année de nombreux projets et événements culturels, sportifs et sociaux qui permettent aux Fribourgeoises et aux Fribourgeois de vivre des moments de découverte et d'émotion. En cela, elle participe donc activement au bien-être de la population.

En 2022, la banque a contribué pour 4 millions de francs au développement de la culture, du sport et de la formation. Les partenariats visent une collaboration à long terme (en principe 3 ans, renouvelable). Les associations partenaires peuvent compter sur un apport fixe et se consacrer sereinement à leurs activités. La banque a conclu plus de 100 partenariats qui renforcent son image de marque et soutiennent sa stratégie commerciale. Ils lui permettent en effet d'avoir un contact privilégié avec près d'un millier de clubs et sociétés affiliés aux différentes organisations faitières.

La BCF ne soutient pas les sportifs individuels, les sports motorisés et extrêmes, les sports violents ainsi que les activités ayant un impact inacceptable sur l'environnement. Elle soutient exclusivement les projets et événements dont le bénéfice est destiné à être utilisé dans le canton de Fribourg.

La BCF a des partenariats avec l'Association fribourgeoise des jeunes musiciens, les multiples championnes suisses de BCF Elfic Fribourg et l'Association fribourgeoise de ski et de snowboard. Elle soutient également les événements et associations suivants: Chambre de commerce et d'industrie du canton de Fribourg, Contingent des Grenadiers fribourgeois, Équilibre-Nuithonie, Fédération fribourgeoise des chorales, Fédération fribourgeoise des sports équestres, Festival International de Films de Fribourg, Festival Murten Classics, Fribourg Natation, Fribourg Olympic Basket, Fri Up, Rencontres de folklore internationales, Société cantonale des musiques fribourgeoises, Team AFF-FFV, Université de Fribourg et Volley Düdingen.

La BCF est aussi largement engagée pour le soutien du club phare du canton, le HC Fribourg-Gottéron, qui joue ses matchs à domicile dans la BCF Arena.

En 2022, les titulaires d'une carte de débit de la BCF ont pu bénéficier de conditions favorables auprès des partenaires suivants: Arena Cinémas Fribourg, les Bains de la Gruyère, Urbanspa, Papiliorama, Hostellerie am Schwarzsee, Transports publics fribourgeois (TPF), Unipop et Générations.

La Fondation de la Banque Cantonale de Fribourg, créée à l'occasion des 100 ans de la BCF en 1992, participe aussi au soutien du tissu associatif régional. Elle est dotée d'un capital de 2,25 millions de francs et favorise la réalisation et le développement de projets culturels, artistiques et scientifiques. Depuis sa création, elle a investi plus d'un million de francs dans des projets importants qui marquent la vie du canton de Fribourg.

Durant l'année 2022, la Fondation de la BCF a notamment soutenu le Salon de l'entreprise à Bulle. Les 16 et 17 mars 2022, près de 1'200 participants se sont donné rendez-vous à Espace Gruyère afin d'échanger sur l'entrepreneuriat et le management durable, sur fond de crise sanitaire et d'incertitudes économiques, mais aussi de révolution technologique et d'intelligence artificielle. Elle s'est aussi engagée aux côtés de la Ligue fribourgeoise contre le cancer pour ses 60 ans, elle a soutenu le Swiss Alpine Rowing Trophy qui a eu lieu au lac Noir et s'est engagée aux côtés du mythique groupe singinois Rään.

La BCF s'engage également de manière très active au sein de « 4 piliers de l'économie fribourgeoise (4P) » avec l'Établissement cantonal d'assurance des bâtiments (ECAB), Groupe E et les Transports publics fribourgeois (TPF). La mission de base de 4P est de soutenir des projets d'envergure à vocation durable, dans différents domaines (culture, santé, social, sport, etc.).

La BCF s'engage avec celles et ceux qui dynamisent la région et font rayonner Fribourg

Sensibilisation aux questions financières

La BCF met à disposition ses publications économiques et ses commentaires de marché. La banque présente en outre, sur sa plateforme d'e-banking, divers outils utiles permettant aux clientes et aux clients de mieux gérer leurs finances en connaissant la structure de leurs dépenses et de leurs revenus. D'autres informations pratiques sont publiées dans les brochures des produits. La BCF développe et teste progressivement de nouveaux services afin d'informer les personnes intéressées sur des thèmes financiers, sociaux, écologiques et technologiques et de favoriser le dialogue.

Compétence financière des jeunes

La BCF offre plusieurs possibilités à ses jeunes clientes et clients d'ouvrir un premier compte. Elle les accompagne également dans leur apprentissage de la gestion budgétaire, entre autres grâce à sa participation au projet Finance-Mission. De concert avec d'autres banques cantonales et deux associations faitières de l'enseignement, la BCF a fondé l'association « Finance-Mission » qui a pour objectif de développer la compétence financière des jeunes.

Dans leur engagement, les organismes responsables se fondent sur des principes éthiques. Ainsi, ils n'exercent aucune influence sur l'offre de formation, ne font aucune publicité pour des produits et ne cherchent pas à acquérir de la clientèle.

L'association propose une offre qui s'aligne sur les plans d'études ainsi qu'un outil pédagogique interactif intéressant pour l'enseignement scolaire au secondaire I. L'objectif est d'approfondir les compétences financières de base – connaître l'impact financier relatif aux investissements projetés, établir un budget, planifier ses revenus, classer ses dépenses par priorités et épargner – et d'offrir aux jeunes l'occasion de comparer leurs valeurs par rapport à l'argent et à la consommation avec celles d'autres jeunes de leur âge.

Engagement économique

L'engagement économique de la BCF est varié. Outre ses activités principales que sont la collaboration et le conseil à la clientèle privée, à la clientèle entreprise et à la clientèle institutionnelle, la BCF est un employeur important de même qu'un donneur d'ordre et un contribuable non négligeable.

Formule gagnante pour le canton

Le canton de Fribourg profite directement de la réussite de la BCF. En 2022, cette dernière a versé 64,6 millions de francs au Canton, aux communes et aux paroisses sous forme d'impôts, d'indemnité pour la garantie de l'État (46 millions de francs) et de rémunération du capital de dotation (11 millions de francs). La majorité des collaboratrices et des collaborateurs sont en outre soumis à l'impôt dans le canton de Fribourg, ce qui représente une contribution aux finances publiques de chacune des communes concernées.

Accès aux prestations de services financiers

La gestion de compte (prestations de base : épargne, prévoyance, trafic des paiements), les cartes (prestations individuelles), la gestion de dépôt ou les compartiments de coffre-fort sont des prestations accessibles à l'ensemble de la population qui entretient un lien avec l'espace économique de la banque. Il n'existe aucun critère discriminatoire d'exclusion. Ainsi, la BCF est l'une des rares banques qui renoncent à fixer des frais de compte en fonction de la fortune. Les prestations de base sont proposées à l'ensemble de la clientèle, à des prix justes.

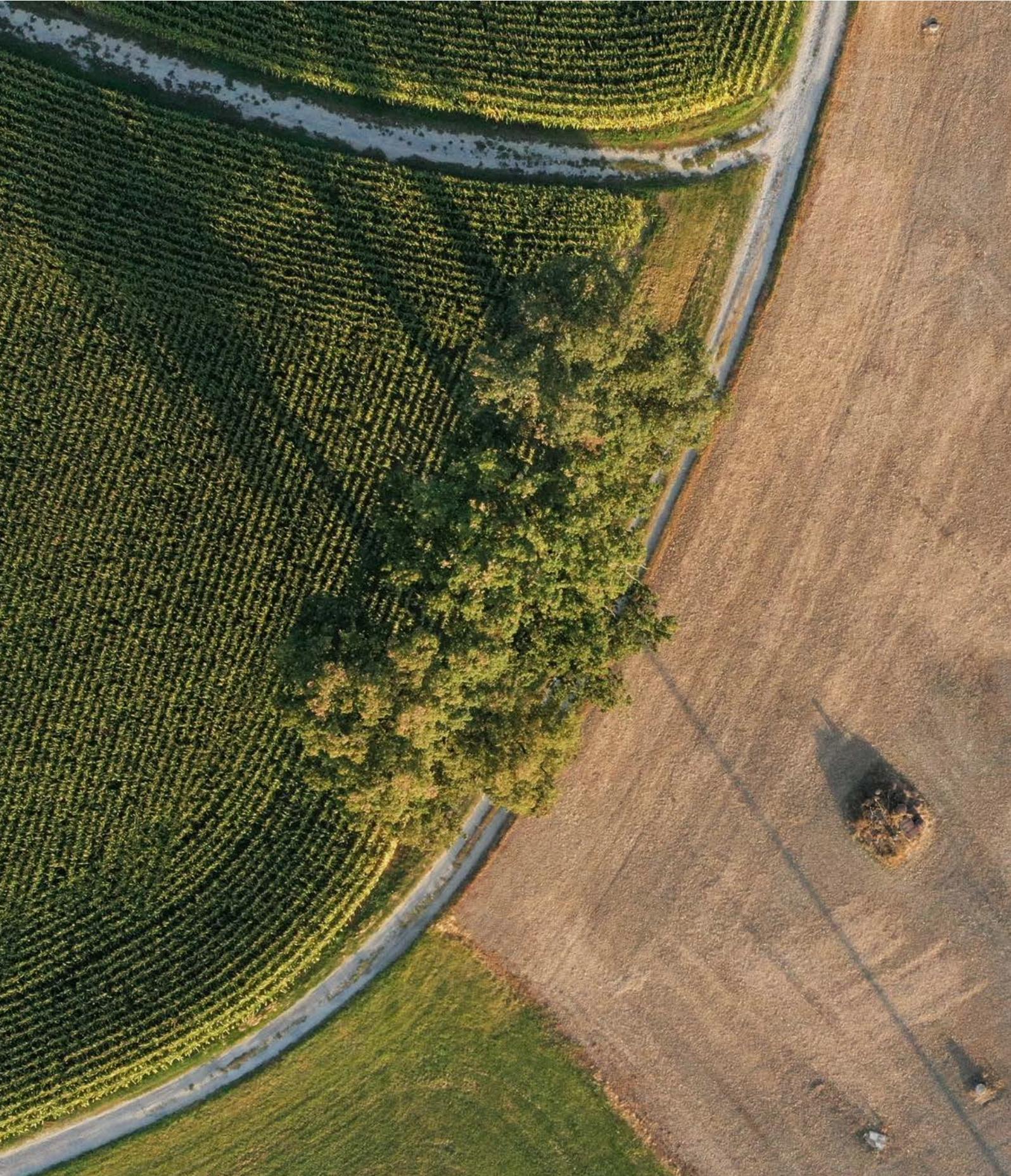
Approvisionnement régional à caractère durable

Afin de réduire au minimum les effets négatifs également dans la chaîne de livraison, la BCF tient compte des aspects de développement durable au moment de passer commande. La BCF fait dans la mesure du possible appel à des fournisseurs se trouvant dans son propre rayon d'activité et soutient ainsi les petites et moyennes entreprises. Elle prend en considération les aspects du développement durable lorsqu'elle achète des produits ou confie un mandat à un fournisseur.

Objectifs 2022-2026

- La BCF confie la plus grande partie de ses mandats à des fournisseurs opérant dans son espace économique ;
- La BCF s'engage dans les domaines sociaux, sportifs et culturels ;
- La BCF soutient des sociétés, des associations et des manifestations dans un esprit de partenariat ;
- La BCF encourage ses collaboratrices et ses collaborateurs à s'engager personnellement pour le bien de la communauté ;
- La BCF favorise le dialogue sur le thème du développement durable et contribue ainsi à une plus grande prise de conscience de la population dans ce domaine ;
- La BCF a à cœur de sensibiliser les jeunes à une gestion responsable de l'argent.

GRI	Engagement sociétal	Unité	2022	2021	2020	2019	2018
201-1	Création de la valeur nette						
	- Sponsoring	mio de CHF	4	3,5	3,2	3,9	4
	- Pouvoirs publics	mio de CHF	64,6	62,3	69,9	70	69
	part au Canton	mio de CHF	61,3	59,1	66,4	60	59
	part aux communes	mio de CHF	3,0	2,8	3,2	9	9
	part aux paroisses	mio de CHF	0,3	0,3	0,3	1	1
	- Charges du personnel	mio de CHF	71	62	61	60	58



Écologie d'entreprise et protection du climat

Depuis 2010, la BCF améliore année après année sa performance environnementale. Elle établit le bilan de ses émissions carbone depuis 2008, son e-banking est climatiquement neutre selon la norme ISO 14044 depuis 2011 et, depuis 2013, la BCF est climatiquement neutre pour l'ensemble de ses activités, grâce à des émissions résiduelles compensées par l'achat de certificats Carbon Fri.

La banque continue également à moderniser ses bâtiments pour une meilleure performance énergétique. En 2022, elle a entrepris la rénovation d'une partie des bureaux de son siège. Elle se fournit exclusivement en courant hydro vert et va se connecter en 2023 à un réseau de chauffage à distance. Elle a diminué drastiquement la quantité de papiers qu'elle utilise et significativement la masse de ses déchets.

Elle encourage systématiquement les économies d'énergie et de ressources naturelles dans tous les domaines. En 2022, elle a également pris les mesures nécessaires pour participer aux efforts collectifs visant à éviter un black-out énergétique en Suisse. Durant cette année 2022, en plus de ces mesures ponctuelles, elle a planifié le changement de nombreux éclairages, lancé la rénovation de la ventilation de son siège et planifié les travaux de rénovation de cinq de ses succursales. L'efficacité énergétique est prise en considération dans chacune de ces rénovations. En 2022, elle a ainsi établi un rapport énergétique pour sa succursale de Chiètres avant d'y entreprendre les travaux de rénovation nécessaire.

Les aspects environnementaux sont également pris en considération lors des achats: tant les fournisseurs que les produits et prestations, issus si possible du rayon d'activité de la banque, doivent non seulement répondre à des exigences de prix et de qualité, mais aussi respecter les normes écologiques et sociales.

La BCF a sensiblement diminué son impact sur l'environnement au cours des dernières années et va continuer à le faire selon les objectifs qu'elle a fixés dans sa Charte de développement durable.

Conséquences du changement climatique

Le changement climatique touche la nature, la société et l'économie de diverses manières. Ses effets sont évalués dans le cadre de la gestion des risques. L'analyse des risques financiers, à laquelle notamment le portefeuille de crédit est soumis, tient compte de facteurs d'influence environnementaux. Pour la BCF, font notamment partie des risques liés au changement climatique les effets négatifs sur les régions touristiques (tourisme hivernal), les dégâts dus aux intempéries ou les exigences légales supplémentaires en rapport avec l'efficacité énergétique des bâtiments qui pourraient influencer l'évaluation du portefeuille de crédit. Ces risques sont minimisés, entre autres par des analyses sectorielles périodiques et des limites sectorielles.

Consommation des ressources et émissions

La BCF souhaite depuis longtemps utiliser les ressources de manière efficace et diminuer sensiblement son empreinte sur l'environnement. La BCF publie les chiffres de son engagement environnemental dans son Rapport de gestion depuis plusieurs années et continuera à développer ses indicateurs dans le présent rapport dans les années à venir.

Émissions de CO₂

Depuis 2008, la BCF établit le bilan de ses émissions de carbone. Ses émissions ont diminué de 24% depuis 2013 et depuis 2013 également, elle est climatiquement neutre. Les émissions résiduelles sont en effet compensées par l'achat de certificats fribourgeois Carbon Fri.

Électricité verte

L'approvisionnement en électricité est couvert à 100% par le courant vert Hydro Fribourg. La BCF privilégie les ampoules LED ou basse consommation pour l'éclairage extérieur et intérieur de ses bâtiments. Lors de la modernisation de ses bâtiments, elle met en place une gestion automatique de l'éclairage. En 2022, elle a lancé un appel d'offres pour la rénovation des luminaires de son siège.

E-banking et IT

Les clientes et les clients de la BCF sont encouragé-e-s à participer à la préservation du climat en utilisant l'e-banking.

L'attestation annuelle de labellisation Carbon Fri pour les services en ligne de la banque a été délivrée à la BCF en avril 2023. Ce certificat atteste que le bilan CO₂ a été établi par une organisation accréditée garantissant la conformité avec la norme ISO 14064-1. Il garantit également la présence d'une politique climatique et d'une déclaration d'intention pour réduire les émissions de CO₂ ainsi que l'existence d'une attestation d'investissement dans la Fondation Carbon Fri.

En avril 2022, la BCF a soutenu la journée de conférences sur le numérique responsable et a présenté le thème de « la finance durable en lien avec le numérique » dans le cadre de cette journée.

100% des prestations IT de la BCF sont externalisées auprès de Swisscom, qui a été élue, en 2020, entreprise la plus durable au monde dans le domaine des entreprises de la télécommunication par le magazine World Finance. (Voir *One pager de Swisscom dans les annexes*).

Bureautique

Plus de 80% du papier utilisé par la BCF est du papier recyclé. Tout le papier est certifié FSC. La BCF donne aussi à sa clientèle la possibilité de renoncer aux envois par papier avec ses e-documents. En 2019, la BCF a remplacé ses quittances au guichet par une signature électronique, ce qui correspond à une économie de 2 millions de feuilles par année. Depuis 2019, la banque a diminué sa consommation de papier de 40%.

Eau

Depuis 2013, la BCF a réduit sa consommation d'eau de 26%.

Bâtiments

La modernisation des bâtiments de la BCF prend en compte les meilleures pratiques pour optimiser le bilan énergétique, entre autres, l'amélioration de l'enveloppe des bâtiments. Dans la mesure du possible, des panneaux photovoltaïques sont installés. En 2022, un projet de raccordement du Siège au CAD a débuté pour être effectif en 2023. Ceci est une mesure d'assainissement de notre consommation CO₂.

Trafic professionnel et pendulaire

Dans la mesure du possible, les trajets professionnels sont faits en transports publics. Le trafic professionnel a diminué de 37% entre 2013 et 2022.

La BCF accorde un soutien financier à ses collaboratrices et à ses collaborateurs lors de l'achat d'un abonnement annuel de transports publics (job abo). La BCF a également installé des bornes de recharge pour les véhicules électriques de ses collaboratrices et de ses collaborateurs.

En 2022, la BCF a établi un plan de mobilité reconnu par l'agglomération Fribourg. Il procure aux collaboratrices et aux collaborateurs des avantages financiers sur des abonnements annuels Frimobil. Des mesures visant à favoriser la mobilité douce seront concrétisées, telles que l'acquisition de voitures électriques et la collaboration avec Mobility.

Objectifs 2022-2026

- Elle atteint ses objectifs en améliorant par exemple l'efficacité énergétique de ses immeubles, en réduisant la consommation des ressources, en utilisant des ressources respectueuses de l'environnement (notamment de l'électricité provenant exclusivement de sources d'énergie renouvelables) et en diminuant autant que possible les déchets liés aux activités commerciales;
- Elle réduit l'ensemble des émissions de gaz à effet de serre causées par ses activités de 10% par rapport à 2019 d'ici 2026;
- Elle augmente son efficacité énergétique de 30% par rapport à 2008 d'ici 2026;
- Elle compense les émissions en ligne au label ISO 14044 certifié par la fondation Carbon Fri.

GRI	ApME	Écologie d'entreprise et protection du climat	Unité	2021	2020	2019	2019-2021
301-1-3		Consommation d'énergie					
	1	Consommation des bâtiments	kWh	4'116'677	4'023'114	4'267'525	-3,5%
	1a	Electricité	kWh	1'782'011	1'854'056	2'011'640	-11,4%
		Hydraulique	%	100	100	100	
	1b/c	Chaleur	kWh	2'334'666	2'169'058	2'255'885	3,5%
	1c	Energies renouvelables	kWh	306'134	309'714	294'239	4,0%
	1b	Combustibles fossiles	kWh	2'025'033	1'859'344	1'961'646	3,2%
	1b	Gaz naturel	kWh	1'613'256	1'343'939	1'368'343	17,9%
	1b	Mazout	kWh	411'777	515'405	593'303	-30,6%
302-3		Consommation d'énergie par collaborateur	tCO ₂	2,1	2,2	2,4	-12,5%
		Emissions par ETP mobilité	tCO ₂	1,2	0,90	1,00	
	2	Trafic professionnel total	km	150'011	148'226	227'682	-34,1%
	2a	Train	km	10'228	6'041	23'303	-56,1%
	2b/c	Voiture	km	139'783	134'400	193'023	-27,6%
	2d/e	Avion	km	0	7'785	11'200	
		Consommation de papier bureautique					
301-1	3	Consommation totale de papier	kg	65'352	68'423	75'581	-13,5%
301-2	3a	Quote-part de papier recyclé	%	100	100	100	
	3d	Quote-part de papier FSC	%	20	20		
		Consommation d'eau					
303-5	4	Consommation totale d'eau	tCO ₂	2,5	3	3	
	4c	Eau potable	%	100	100	100	
		Déchets					
306-3	5	Déchets au total	kg	24'625	49'302	55'355	-55,5%
		Emissions à effet de serre					
	7	Total Scopes (ApME)	t	869	894	985	-11,8%
305-1	7a	directes (Scope 1)	t	435	411	439	-0,9%
305-2	7b	indirectes (Scope 2)	t	2	2	2	
305-3	7c	Autres indirectes (Scope 3)	t	432	481	544	-20,6%
	7	Total source (ApME)	t	869	894	985	-11,8%
		Electricité	t	1,5	1,6	2	
		Chaleur	t	430	404	431	
		Trafic professionnel	t	34	28	40	
		Trajet pendulaire	t	432,1	340	378	14,3%
		Consommation de véhicule de service (Fret)	t	4,1	7	9	-54,4%
		Papier	t	103,4	107	122	
		Eau	t	2,5	3	3	
		Déchets	t	5,5	2	2	
305-4		GES par collaborateur	tCO ₂ /coll	2,1	1,9	2,1	-0,1%
		GES par collaborateur	tCO ₂ /ETP	2,5	2,2	2,4	4,2%
305-4		GES par million de la somme du bilan	tCO ₂	58	57	53	10,4%

Les chiffres 2022 sont récoltés pendant l'exercice 2023, c'est pourquoi nous avons obligatoirement une année de décalage pour ces chiffres.



Chiffres-clés relatifs au développement durable

GRI	La BCF en tant qu'employeur	Unité	2022	2021	2020	2019	2018
Effectif							
2-7	Nombre d'employés (apprentis et auxiliaires compris)	nombre	489	474	474	471	467
	- dont nombre de femmes	nombre	269	263	266	261	267
	- dont nombre d'hommes	nombre	220	211	208	210	200
	Nombre d'employés (équivalent à plein temps)	postes	422,4	404,8	406,5	403,8	400,1
	- Nombre d'employés à temps partiel	nombre	125,4	122,8	113,5	110,8	108,1
	- Nombre d'employés à temps partiel en %	%	29,7	30,3	27,9	27,4	27
	Femmes cadres supérieures (dès niveau de fonction 5)	%	4,9	3	3	3,2	3,5
	Femmes cadres (dès niveau de fonction 3)	%	19,5	16,7	14,6	12,4	12,7
	Femmes dans l'ensemble du personnel	%	55	55,5	56,1	55,4	56,7
	Fluctuation (nette) au total	nombre	18	12	9	18	10
	Taux de fluctuation (net) au total	%	4,02	2,29	1,91	3,82	2,12
	Recrutement au total	nombre	41	23	28	28	28
	Taux de recrutement au total	%	9,59	5,27	6,51	6,51	5,84
	-Taux de recrutement de femmes	%	5,58	2,52	3,02	1,63	3,74
	- Taux de recrutement d'hommes	%	4,01	2,75	3,48	4,88	2,1
Maternité / paternité							
401-3	Collaboratrices ayant bénéficié d'un congé maternité	nombre	5	7	8	5	12
	Taux de reprise du travail après un congé maternité	%	80	100	100	100	91,6
	Collaborateurs ayant bénéficié d'un congé paternité	nombre	3	5	8	8	7
Formation initiale et continue							
402-2	Collaborateurs ayant suivi une formation continue en cours d'emploi	nombre	465	450	425	426	423
404-1	Total des collaborateurs en formation	nombre	489	474	474	471	471
	- dont apprentis	nombre	19	20	20	19	20
	- dont participants au programme de formation interne	nombre	465	450	425	426	423
	- dont stagiaires	nombre	5	4	4	4	6
	Formation initiale et continue interne par collaborateur, au total	jours	4	3,8	2,25	3,5	3,2
	Montant réservé à la formation	en millier CHF	961	953	607	837	779
Santé et sécurité au travail							
403-10	Jours d'absence par collaborateur						
	- pour cause de maladie	nombre	6,4	5,7	3,97	4,69	4,96
	- pour cause d'accident	nombre	0,71	0,35	0,89	0,94	0,93

GRI	La BCF en tant qu'employeur	Unité	2022	2021	2020	2019	2018
Diversité et égalité des chances							
405-1	Femmes au Conseil d'administration	%	14,29	14,29	14,29	14,29	14,29
	Femmes à la Direction générale	%	16,6	16,6	20	20	20
	Femmes cadres supérieures (procuration ou procuration générale)	%	6,4	7,8	7,7	3,9	3,6
	Femmes cadres supérieures (dès le niveau fonction 5)	%	4,9	3	3	3,2	3,5
	Femmes cadres supérieures (mandataire comm., procuration ou procuration générale)	%	19,95	16,7	14,6	12,4	12,7
	Proportion de femmes sur l'ensemble de l'effectif	%	55,0	55,5	56,1	55,4	57,2
	Collaborateurs âgés de moins de 19 ans	%	4,91	5,91	5,27	5,73	4,88
	Collaborateur âgés de 20 à 29 ans	%	16,56	16,03	17,09	15,71	16,77
	Collaborateur âgés de 30 à 39 ans	%	17,59	16,88	17,51	19,11	20,38
	Collaborateur âgés de 40 à 49 ans	%	21,68	22,15	21,94	20,6	21,87
	Collaborateur âgés de 50 à 59 ans	%	31,9	33,54	32,7	33,12	31,85
	Collaborateur âgés de plus de 60 ans	%	7,36	5,49	5,49	5,73	4,25
Engagement sociétal							
201-1	Création de la valeur nette						
	- Sponsoring	mio de CHF	4	3,5	3,2	3,9	4
	- Pouvoirs publics	mio de CHF	64,6	62,3	69,9	70	69
	part au Canton	mio de CHF	61,3	59,1	66,4	60	59
	part aux communes	mio de CHF	3,0	2,8	3,2	9	9
	part aux paroisses	mio de CHF	0,3	0,3	0,3	1	1
	- Charges du personnel	mio de CHF	71	62	61	60	58
Produits et prestations							
Gestion de fortune							
G4-FS8	Mandats de gestion de fortune à caractère durable Clientèle privée	nombre	32	22	2	0	0
	Mandats de gestion de fortune à caractère durable Clientèle privée	mio de CHF	14,6	9	1,37	0	0
	Quote-part des mandats à caractère durable au total des mandats de gestion de fortune Clientèle privée (en terme de volume)	%	3,6	2,6	introduit		
Financement							
G4-FS8	Éco hypothèques	mio de CHF	24,3	13,2	12,1	10,5	10,5
	Hypothèques rénovation	mio de CHF	389,0	396,7	314,4	266,7	210,6
	Prêts aux corporations de droit public (CDP)	mio de CHF	838,7	837,7	732,2	983,6	789,5
	Placement dans les fonds obligataires de la Confédération, des cantons et des communes	mio de CHF	418,9	483,3	517	539,7	553,6

GRI	ApME	Écologie d'entreprise et protection du climat	Unité	2021	2020	2019	2019-20
301-1-3		Consommation d'énergie					
	1	Consommation des bâtiments	kWh	4'116'677	4'023'114	4'267'525	-3,5%
	1a	Electricité	kWh	1'782'011	1'854'056	2'011'640	-11,4%
		Hydraulique	%	100	100	100	
	1b/c	Chaleur	kWh	2'334'666	2'169'058	2'255'885	3,5%
	1c	Energies renouvelables	kWh	306'134	309'714	294'239	4,0%
	1b	Combustibles fossiles	kWh	2'025'033	1'859'344	1'961'646	3,2%
	1b	Gaz naturel	kWh	1'613'256	1'343'939	1'368'343	17,9%
	1b	Mazout	kWh	411'777	515'405	593'303	-30,6%
302-3		Consommation d'énergie par collaborateur	tCO ₂	2,1	2,2	2,4	-12,5%
		Emissions par ETP mobilité	tCO ₂	1,2	0,90	1,00	
	2	Trafic professionnel total	km	150'011	148'226	227'682	-34,1%
	2a	Train	km	10'228	6'041	23'303	-56,1%
	2b/c	Voiture	km	139'783	134'400	193'023	-27,6%
	2d/e	Avion	km	0	7'785	11'200	
		Consommation de papier bureautique					
301-1	3	Consommation totale de papier	kg	65'352	68'423	75'581	-13,5%
301-2	3a	Quote-part de papier recyclé	%	100	100	100	
	3d	Quote-part de papier FSC	%	20	20		
		Consommation d'eau					
303-5	4	Consommation totale d'eau	tCO ₂	2,5	3	3	
	4c	Eau potable	%	100	100	100	
		Déchets					
306-3	5	Déchets au total	kg	24'625	49'302	55'355	-55,5%
		Emissions à effet de serre					
	7	Total Scopes (ApME)	t	869	894	985	-11,8%
305-1	7a	directes (Scope 1)	t	435	411	439	-0,9%
305-2	7b	indirectes (Scope 2)	t	2	2	2	
305-3	7c	Autres indirectes (Scope 3)	t	432	481	544	-20,6%
	7	Total source (ApME)	t	869	894	985	-11,8%
		Electricité	t	1,5	1,6	2	
		Chaleur	t	430	404	431	
		Trafic professionnel	t	34	28	40	
		Trajet pendulaire	t	432,1	340	378	14,3%
		Consommation de véhicule de service (Fret)	t	4,1	7	9	-54,4%
		Papier	t	103,4	107	122	
		Eau	t	2,5	3	3	
		Déchets	t	5,5	2	2	
305-4		GES par collaborateur	tCO ₂ /coll	2,1	1,9	2,1	-0,1%
		GES par collaborateur	tCO ₂ /ETP	2,5	2,2	2,4	4,2%
305-4		GES par million de la somme du bilan	tCO ₂	58	57	53	10,4%

Les chiffres 2022 sont récoltés pendant l'exercice 2023, c'est pourquoi nous avons obligatoirement une année de décalage pour ces chiffres.



Norme GRI Global Reporting Initiative

Norme GRI	Désignation	Renvoi, commentaires explicatifs et omissions ¹
Informations générales		
L'organisation et ses pratiques de reporting		
2-1	Détails sur l'organisation	RG 2022 p.3, RDD 2022 p.14
2-2	Entités incluses dans le reporting de durabilité de l'organisation	RDD 2022 p.3
2-3	Période, fréquence et point de contact du reporting	RDD 2022 p.3
2-4	Reformulations d'informations	–
2-5	Assurance externe	Le label « Fair-ON-Pay+ » a été contrôlé par la SGS. La BCF remplit toutes les conditions requises à l'obtention du label Carbon Fri. La BCF est certifiée Hydro par Groupe E SA
Activité et travailleurs		
2-6	Activités, chaîne de valeur et autres relations d'affaire	RDD 2022 p.8, p.14, p.32
2-7	Employés	RDD 2022 p.26-31
2-8	Travailleurs qui ne sont pas des employés	–
Gouvernance		
2-9	Structure et composition de la gouvernance	RG 2022 p.14 – RDD 2022 p.15
2-10	Nomination et sélection des membres de l'organe de gouvernance le plus élevé	RDD 2022 p.15
2-11	Présidence de l'organe de gouvernance le plus élevé	RDD 2022 p.15
2-12	Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans la supervision de la gestion des impacts	RDD 2022 p.17
2-13	Délégation de la responsabilité de la gestion des impacts	RDD 2022 p.17
2-14	Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans le reporting de durabilité	RDD 2022 p.16-17 Le RDD est examiné par la Direction générale et par le Conseil d'administration
2-15	Conflits d'intérêts	RDD 2022 p.17, p.26
2-16	Communication des préoccupations majeures	RDD 2022 p.15
2-17	Connaissance partagée de l'organe de gouvernance le plus élevé	RG 2022 p.15-16, RDD 2022 p.15
2-18	Évaluation de la performance de l'organe de gouvernance le plus élevé	RDD 2022 p.15
2-19	Politiques de rémunération	RG 2022 p.16, 23, RDD 2022 p.21, p.27
2-20	Processus de détermination de la rémunération	RG 2022 p.23

¹ RG = Rapport de gestion; RDD= Rapport de développement durable

Norme GRI	Désignation	Renvoi, commentaires explicatifs et omissions ¹
Stratégie, politiques et pratiques		
2-22	Déclaration sur la stratégie de développement durable	RG 2022 p.8, 27, RDD 2022 p.7-9, p.14-15
2-23	Engagements politiques	La BCF est indépendante de tout engagement politique
2-24	Intégration des engagements politiques	Aucun engagement politique
2-25	Processus de remédiation des impacts négatifs	RG 2022 p.57, RDD 2022 p.22-23
2-26	Mécanismes permettant de demander conseil et de soulever des préoccupations	RG 2022 p.57, RDD 2022 p.15, p.21
2-27	Conformité aux législations et aux réglementations	RG 2022 p.57, RDD 2022 p.15-18
2-28	Adhésion à des associations	RG 2022 p.3, RDD 2022 p.17 La BCF est, entre autres, membre de l'Union des Banques Cantonales Suisses (UBCS) et de l'Association suisse des banquiers (ASB) qui sont amenés à défendre les intérêts du secteur bancaire suisse, respectivement des banques cantonales
Engagement des parties prenantes		
2-29	Approche de l'engagement des parties prenantes	RDD 2022 p.14-15, p.20
2-30	Négociations collectives	Aucune
Thèmes pertinents		
3-1	Processus pour déterminer les thèmes pertinents	RDD 2022 p.20
3-2	Liste des thèmes pertinents	RDD 2022 p.20
Environnement		
Matières		
Thèmes pertinents		
3-3	Gestion des thèmes pertinents	RG 2022 p.30, RDD 2022 p.36-38
301-1	Matières utilisées par poids ou par volume	RDD 2022 p.38
301-2	Matières recyclées utilisées	RG 2022, p.13, RDD 2022 p.37-38 Plus de 80% du papier utilisé par la BCF est du papier recyclé
Energie		
Thèmes pertinents		
3-3	Gestion des thèmes pertinents	RG 2022 p.30, RDD 2022 p.13, p.36-38
302-1	Consommation énergétique au sein de l'organisation	RG 2022 p.28, RDD 2022 p.36-38 La BCF se fournit à 100% en courant vert Hydro Fribourg
302-3	Intensité énergétique	RDD 2022 p.35
302-4	Réduction de la consommation énergétique	RDD 2022 p.37-38

¹ RG = Rapport de gestion; RDD= Rapport de développement durable

Norme GRI	Désignation	Renvoi, commentaires explicatifs et omissions ¹
Eau et effluents		
Thèmes pertinents		
3-3	Gestion des thèmes pertinents	RG 2022 p.30, RDD 2022 p.36-38
303-1	Interactions avec l'eau en tant que ressource partagée	RDD 2022 p.37-38
303-2	Gestion des impacts liés au rejet d'eau	La Banque ne rejette pas d'effluents
303-5	Consommation d'eau	RDD 2022 p.37-38 Depuis 2013, la BCF a réduit sa consommation d'eau de 26%
Biodiversité		
Thèmes pertinents		
3-3	Gestion des thèmes pertinents	–
304-1	Sites d'activité détenus, loués ou gérés, situés dans ou bordant des aires protégées et des zones riches en biodiversité à l'extérieur des aires protégées	–
Emissions		
Thèmes pertinents		
3-3	Gestion des thèmes pertinents	RG 2022 p.30, RDD 2022 p.13, p.36-38
305-1	Emissions directes de GES (champ d'application 1)	RDD 2022 p.38
305-2	Emissions indirectes de GES (champ d'application 2)	RDD 2022 p.38
305-3	Autres émissions indirectes de GES (champ d'application 3)	RDD 2022 p.38
305-4	Intensité des émissions de GES	RDD 2022 p.36-38
305-5	Réduction des émissions de GES	RG 2022 p.28, RDD 2022 p.36-38R Diminution émissions CO2 de 24% depuis 2013
Déchets		
Thèmes pertinents		
3-3	Gestion des thèmes pertinents	RG 2022 p.30, RDD 2022 p.36-38 Diminution des déchets de 5% depuis 2013
306-1	Génération de déchets et impacts significatifs liés aux déchets	RG 2022 p.28, RDD 2022 p.36
306-2	Gestion des impacts significatifs liés aux déchets	RDD 2022 p.36
306-3	Déchets générés	RDD 2022 p.38
Employeur		
Emploi		
Thèmes pertinents		
3-3	Gestion des thèmes pertinents	RDD 2022 p.26
401-1	Recrutement de nouveaux employés et rotation du personnel	RDD 2022 p.26
401-2	Avantages accordés aux salariés à temps plein et non aux employés temporaires ou à temps partiel	RDD 2022 p.27
401-3	Congé parental	RDD 2022 p.28
Relations employés / direction		
Thèmes pertinents		
3-3	Gestion des thèmes pertinents	RDD 2022 p.26
402-1	Périodes minimales de préavis pour les modifications opérationnelles	Dans la mesure où ils concernent les rapports de travail, les délais de communication pour les changements de modifications opérationnelles significatives correspondent au minimum aux délais de résiliation légaux ou à ceux du contrat de travail si ces derniers sont plus longs

¹ RG = Rapport de gestion; RDD= Rapport de développement durable

Norme GRI	Désignation	Renvoi, commentaires explicatifs et omissions ¹
Santé et sécurité au travail		
Thèmes pertinents		
3-3	Gestion des thèmes pertinents	RDD 2022 p.28
403-1	Système de management de la santé et de la sécurité au travail	RDD 2022 p.28
403-2	Identification des dangers, évaluation des risques et investigation des événements indésirables	RDD 2022 p.28
403-6	Promotion de la santé des travailleurs	RDD 2022 p.28
403-9	Accidents du travail	RDD 2022 p.28
403-10	Maladies professionnelles	RDD 2022 p.28
Formation et éducation		
Thèmes pertinents		
3-3	Gestion des thèmes pertinents	RG 2022 p.31, RDD 2022 p.29-30
404-1	Nombre moyen d'heures de formation par an par employé	RDD 2022 p.29-30
404-2	Programmes de mise à niveau des compétences des employés et programmes d'aide à la transition	RDD 2022 p.29-30
404-3	Pourcentage d'employés bénéficiant de revues de performance et d'évolution de carrière	RDD 2022 p.29
Diversité et égalité des chances		
Thèmes pertinents		
3-3	Gestion des thèmes pertinents	RDD 2022 p.27
405-1	Diversité des organes de gouvernance et des employés	RDD 2022 p.27
405-2	Ratio du salaire de base et de la rémunération des femmes et des hommes	RDD 2022 p.13, p.27
Lutte contre la discrimination		
Thèmes pertinents		
3-3	Gestion des thèmes pertinents	RDD 2022 p.27
406-1	Cas de discrimination et mesures correctives prises	Il n'y a aucun cas identifié par la BCF en 2022
Liberté syndicale et négociation collective		
Thèmes pertinents		
3-3	Gestion des thèmes pertinents	Aucune
407-1	Opérations et fournisseurs pour lesquels le droit de liberté syndicale et de négociation collective peut être en péril	La BCF rend ses collaborateurs attentifs à l'Association suisse des employés de banque (ASEB)
Finance et produits		
Commercialisation et étiquetage		
Thèmes pertinents		
3-3	Gestion des thèmes pertinents	RDD 2022 p.21
417-1	Exigences relatives à l'information sur les produits et services et l'étiquetage	Il n'y a aucun cas identifié par la BCF en 2022
417-2	Cas de non-conformité concernant l'information sur les produits et services et l'étiquetage	Il n'y a aucun cas identifié par la BCF en 2022
Confidentialité des données des clients		
Thèmes pertinents		
3-3	Gestion des thèmes pertinents	RDD 2022 p.21
418-1	Plaintes fondées relatives à l'atteinte à la confidentialité des données des clients et aux pertes des données des clients	Il n'y a aucun cas identifié par la BCF en 2022

¹ RG = Rapport de gestion; RDD= Rapport de développement durable

Norme GRI	Désignation	Renvoi, commentaires explicatifs et omissions ¹
Lutte contre la corruption		
Thèmes pertinents		
3-3	Gestion des thèmes pertinents	RDD 2022 p.15
205-1	Activités évaluées en termes de risque lié à la corruption	RDD 2022 p.15, p.21
205-2	Communication et formation relatives aux politiques et procédures de lutte contre la corruption	RDD 2022 p.15
205-3	Cas avérés de corruption et mesures prises	Il n'y a aucun cas identifié par la BCF en 2022
Comportement anticoncurrentiel		
Thèmes pertinents		
3-3	Gestion des thèmes pertinents	RDD 2022 p.15
206-1	Actions en justice contre le comportement anticoncurrentiel et les pratiques antitrust	Aucune plainte déposée
Portefeuille produit		
Thèmes pertinents		
3-3	Gestion des thèmes pertinents	RDD 2022 p.21
G4-FS6	Part de portefeuille pour segment d'activité	RDD 2022 p.23
G4-FS8	Produits et services présentant une utilité écologique	RDD 2022 p.22-25 En 2021, la BCF a lancé deux nouveaux produits hypothécaires, l'Hypothèque Éco et l'Hypothèque Éco Rénovation
G4-FS7	Produits et services présentant une utilité sociale	RDD 2022 p.22-25
Approche Active-Ownership		
Thèmes pertinents		
3-3	Gestion des thèmes pertinents	RDD 2022, p.21-23
G4-FS10	Part de la clientèle commerciale avec laquelle les thèmes environnementaux et sociaux sont abordés	RDD 2022, p.21-23
G4-FS11	Part des placements dont la performance écologique et sociale a été évaluée	RDD 2022, p.21-23
Ancrage régional		
Performance économique		
Thèmes pertinents		
3-3	Gestion des thèmes pertinents	RG 2022 p.8, p.57, RDD 2022 p.32
201-1	Valeur économique directe générée et distribuée	RG 2022 p.13, p.29, p.31, RDD 2022 p.34 En 2022, la BCF a versé 64,6 millions de francs au Canton, aux communes et aux paroisses sous forme d'impôts, d'indemnité pour la garantie de l'État et de rémunération du capital de dotation
201-2	Implications financières et autres risques et opportunités dus au changement climatique	RDD 2022 p.36
201-3	Obligations liées au régime à prestations déterminées et autres régimes de retraite	RDD 2022 p.26
201-4	Aide financière publique	RG 2022 p.29, p.31, p.38, RDD 2022 p.18, p.34
Présence sur le marché		
Thèmes pertinents		
3-3	Gestion des thèmes pertinents	RDD 2022 p.32
202-2	Part de cadres supérieurs recrutés dans la communauté locale	En adéquation avec sa volonté d'ancrage régional, la BCF recrute la grande majorité de son personnel localement, sur ses marchés régionaux

¹ RG = Rapport de gestion; RDD= Rapport de développement durable

Norme GRI	Désignation	Renvoi, commentaires explicatifs et omissions ¹
Impacts économiques indirects		
Thèmes pertinents		
3-3	Gestion des thèmes pertinents	RDD 2022 p.32-34
203-1	Investissements dans les infrastructures et mécénat	RG 2022 p.29, p.56, RDD 2022 p.32-33
203-2	Impacts économiques indirects significatifs	RDD 2022 p.34
Communautés locales		
Thèmes pertinents		
3-3	Gestion des thèmes pertinents	RDD 2022 p.8, p.34
413-1	Activités impliquant la communauté locale, évaluation des impacts et programmes de développement	RDD 2022 p.32-34, p.36
G4-FS13	Points d'accès dans des zones à faible densité ou à faibles structures urbaines	RDD 2022 p.8 La clientèle de la BCF a accès à un vaste réseau d'agences et de bancomats ainsi qu'à des services à distance en libre-service
Pratiques d'achats		
Thèmes pertinents		
3-3	Gestion des thèmes pertinents	RDD 2022 p.34
204-1	Part de dépenses auprès de fournisseurs locaux	RG 2022 p.29, RDD 2022 p.34 En 2022, 15,5 millions de francs de travaux et commandes ont été attribués aux PME de la région
Evaluation environnementale des fournisseurs		
Thèmes pertinents		
3-3	Gestion des thèmes pertinents	RDD 2022 p.34
308-1	Nouveaux fournisseurs analysés à l'aide de critères environnementaux	RDD 2022 p.34
Evaluation sociale des fournisseurs		
Thèmes pertinents		
3-3	Gestion des thèmes pertinents	RDD 2022 p.34
414-1	Nouveaux fournisseurs analysés à l'aide de critères sociaux	RDD 2022 p.34
Politiques publiques		
Thèmes pertinents		
3-3	Gestion des thèmes pertinents	RDD 2022 p.32
415-1	Contributions politiques	RDD 2022 p.32
Indicateur individuel		
Thèmes pertinents		
3-3	Gestion des thèmes pertinents	RDD 2022 p.14, p.21
	Satisfaction clientèle	RDD 2022 p.14, p.21

¹ RG = Rapport de gestion; RDD= Rapport de développement durable

Objectifs du Développement Durable ODD

No ODD	Objectifs ODD
ODD-1	Pas de pauvreté
ODD-2	Faim « zéro »
ODD-3	Bonne santé et bien-être
ODD-4	Éducation de qualité
ODD-5	Égalité entre les sexes
ODD-6	Eau propre et assainissement
ODD-7	Énergie propre et d'un coût abordable
ODD-8	Travail décent et croissance économique
ODD-9	Industrie, innovation et infrastructure
ODD-10	Inégalités réduites
ODD-11	Villes et communautés durables
ODD-12	Consommation et production responsables
ODD-13	Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques
ODD-14	Vie aquatique
ODD-15	Vie terrestre
ODD-16	Paix, justice et institutions efficaces
ODD-17	Partenariats pour la réalisation des objectifs

Pour de plus amples informations sur le thème du développement durable
bcf.ch/notre-engagement

François Briguet
Responsable Stratégie / ESG / Transformation
026 350 76 02, francois.briguet@bcf.ch,
BCF, Bd de Pérolles 1, 1701 Fribourg

Banque Cantonale de Fribourg / 0848 223 223



Impressum

Rédaction

François Briguet/Charly Veuthey

Concept et réalisation

RMG Design, Fribourg

Photo portrait

Keren Bisaz, Mirages Photography

Photos paysages

RMG Design, Fribourg



Banque Cantonale
de Fribourg

Bd de Pérolles 1
Case postale
1701 Fribourg

0848 223 223
www.bcf.ch